

L'ORDRE

Quotidien de culture française et de renaissance nationale

Directeur-fondateur : OLIVIER ASSELIN

Un ordre imparfait
vaut mieux que le désordre.

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
En ville, par la poste	\$9.00	\$4.75	\$2.50
Canada (hors de Montréal), Royaume-Uni, France et Espagne	\$6.00	\$3.25	\$1.75
Etats-Unis et Amérique du Sud Autres pays	\$6.50	\$3.50	\$1.85
	\$8.00	\$4.25	\$2.25

L'abonnement est payable d'avance par mandat-
poste ou chèque affranchi, accepté et payable au
pair à Montréal.

Première année — No 252

Le numéro: 5 sous

Montréal, jeudi 10 janvier 1935

Notre Dévidoir national et la Radio-Etat

Une heure durant il débite ses promesses d'une voix monocorde de charlatan, à une cadence si précipitée qu'on se demande s'il ne défilera pas au milieu d'une phrase, par manque de souffle ou de mémoire. Mais la défaillance ne se produit jamais; toujours les paroles se suivent en ordre impeccable, comme dans un boniment payé à tant les cent mots; toujours l'eau claire coule à flot, comme l'eau du robinet, pour vous noyer le cerveau et vous laver l'intestin. *Words! words!! words!!!* Ce n'est pas pour rien que le Canadien-Pacifique entretenait autrefois cette machine parlante auprès des faciles législateurs de l'Ouest, plus encore que ceux de l'Est admirateurs des gueules de fer et des culots de bronze: son boniment fini, il passe la parole à M. Jean Penverne pour que celui-ci mette cela en français; car on n'est plus dans une fête internationale où les convenances les plus élémentaires exigeaient qu'il fit traduire ses paroles dans l'autre langue officielle du pays, qui était aussi celle de la majorité des visiteurs: puisqu'il faut «comprendre» les Canayens comme les autres, un petit sacrifice à cette langue dont quelques lignes sur un billet de banque pourraient, semble-t-il, amener nos concitoyens anglophones, ne sera pas de trop.

Dans ces plaidoyers en partie double, tout n'est pas très clair: les raisonnements clairs sont même l'exception. Les auditeurs de lundi soir, en écoutant M. Bennett dénoncer les allocations de chômage comme un virus de décomposition morale, avaient à peine le temps de réfléchir que c'est ce syndrome en bois à allumettes qui il y a quatre ans et demi introduisit cette politique au Canada, avec obligation pour les gouvernements provinciaux et municipaux d'y participer. Et pendant que, à l'abri des interruptions et des œufs pourris, il vantait au peuple canadien les bienfaits de l'économie dirigée, de l'intervention étatique dans tous les rouages du mécanisme économique, on ne pouvait oublier que cet Hercule à doubles muscles de la réforme sociale laisse subsister depuis quatre ans la cause principale de tous les abus du capitalisme: la limitation de la responsabilité civile des sociétés par actions, et qu'à l'heure actuelle, comme résultat d'un essai d'interventionnisme, le gouvernement fédéral a sur les bras deux cent millions de minots de blé que l'homme à M. Bennett, M. McFarland, doit vendre par petites quantités aux «farmers» américains pour l'alimentation de leur bétail, parce que ce grain a commencé à moisir. Mais ce ne sont pas les exclamations d'étonnement devant un pareil toupet qui empêcheront notre Dévidoir national de marcher, notre robinet à eau claire de couler.

Et c'est bien ici l'occasion de répéter, en l'amplifiant, ce que nous avons dit de la honteuse main-mise du parti au pouvoir sur le réseau radiophonique de l'Etat.

Le parlement à sa dernière session votait à la régie un crédit d'un million, à même un budget constitué avec les sueurs de sang d'un pays à bout de forces. Chaque semaine, au poste montréalais, le nombre des budgétivores s'accroît de quelques unités. Il y a maintenant dans chaque service un directeur, un sous-directeur et quelques techniciens ou spécialistes pour aider le sous-directeur à ne rien faire. La régie radiophonique est donc notre affaire à chacun de nous. L'indépendance de la régie envers les partis est un principe qu'un politicien de bonne race comme M. Taschereau a constamment respecté dans l'emploi de l'heure d'émission hebdomadaire que son gouvernement a achetée d'un poste privé, le C.K.A.C. M. Bennett serait, comme Hitler, un dictateur acclamé à la quasi-unanimité d'un plébiscite, et le pays menacé d'une révolution sociale, qu'on excuserait le premier-ministre de monopoliser les émissions électorales. Notre premier-ministre discrédité (on a eu depuis deux ans de multiples indices de ce discrédit) peut-il prétendre que ce soit là la situation au Canada?

Autrefois, le gouvernement d'Ottawa, quel qu'il fut, mettait gratis les chemins de fer de l'Etat à la disposition de ses candidats, pour le transport de leurs électeurs. L'usage que fait M. Bennett du réseau radiophonique de l'Etat pour propager des vues plus ou moins contestables, en tout cas largement contestées, est encore plus odieux. Un homme plus délicat comprendrait cela. Que l'heureux héritier de Madame Eddy ne l'ait pas compris, cela nous donne, avec la mesure de son sens moral, le droit de lui appliquer sans vaine dépense d'eau bénite ces épithètes de «bouvier» et de «brute ignare» qui scandalisent des journalistes «catholiques» dont la stupidité fait le désespoir de leur Ordinaire.

Quant aux serviles directeurs de la régie, MM. Charlesworth, Steele et Cartier, indignes de l'espèce de magistrature dont ils sont investis, le seul vœu que leur conduite puisse inspirer à tout honnête homme, c'est qu'ils soient jetés dehors dès le lendemain du prochain scrutin, comme une fiente, sur une pelle.

Olivier ASSELIN

Aspects de l'évaluation municipale

L'an dernier, le Service de la cote immobilière de Montréal a abaissé la valeur imposable de la propriété de 955 à 948 millions en chiffres ronds, soit une diminution de 8 millions. Or les estimateurs de la Ville ont reçu 4,200 requêtes de propriétaires leur demandant d'abaisser leur cote. On peut donc prévoir que la valeur imposable de la propriété immobilière sera encore diminuée. On calcule que cette année l'impôt immobilier rapportera à la Ville \$200,000 de moins que l'an dernier. Il y a un peu plus d'un mois cependant, trois experts en immeubles montraient, dans un rapport adressé au Conseil municipal, que la cote immobilière, à Montréal, est relativement basse si on la compare à celle de plusieurs villes canadiennes et américaines. Il est certain que depuis quelques années la valeur commerciale des immeubles a sensiblement diminué; d'un autre côté, les experts en cette question assurent qu'il y a eu dans le passé des dégrèvements notables, apparemment injustifiés, en faveur d'un bon nombre d'immeubles. Tout cela montre au moins qu'il y a de l'anarchie dans notre système d'évaluation municipale.

A ce propos, il est intéressant de rappeler la récente décision du recorder Thoun rétablissant pour deux immeubles du quartier Saint-André la cote de la période 1922-1933. Cette décision annule celle des estimateurs, qui avaient élevé la cote de ces immeubles en 1934. Il y a actuellement devant les tribunaux une vingtaine de réclamations de la part de propriétaires qui veulent faire rétablir l'ancienne cote de leur propriété. Le plus intéressant, c'est qu'après avoir entendu un fonctionnaire municipal expliquer comment on détermine la cote immobilière, le recorder Thoun a déclaré que les estimateurs de la Ville n'ont aucun système défini pour l'établir.

Au DEVOIR, M. Dupire, commentant cette déclaration, suggère qu'on substitue «la valeur réelle des propriétés à leur valeur de rapport», parce que, dit-il, «la trésorerie municipale doit pouvoir compter sur un revenu annuel fixe, indépendamment des fluctuations de la cote immobilière; sans cela, c'est le désarroi et la banqueroute». Nous avons déjà insisté sur l'importance d'une juste évaluation municipale et il est certain que, sa dette étant fixe, tout ce qui permettra à la Ville de compter sur un revenu assuré améliorera l'état de ses finances.

Mais encore faut-il remarquer que la propriété immobilière n'a pas de valeur intrinsèque (que M. Dupire appelle «valeur réelle»); elle n'a, à proprement parler, qu'une valeur de rapport soumise au phénomène de la rente.

Les experts qui ont enquêté sur l'évaluation municipale ont eux-mêmes reconnu que la détermination de la cote immobilière se fait d'une façon arbitraire. Ils proposent que Montréal adopte le système en vigueur à Buffalo depuis 1915 et que plusieurs grandes villes américaines ont ensuite adopté à leur tour. Avec ce système, paraît-il, ces villes ont pu abaisser l'impôt immobilier tout en augmentant leurs revenus de ce chef. Jusqu'ici le Conseil municipal n'a guère eu le temps de donner suite aux recommandations des experts. Espérons que lorsqu'il aura réussi à équilibrer le budget, il étudiera sérieusement cette question.

Jean-Claude MARTIN

Un nouvel obus

Selon le DAILY HERALD, le ministre de la Guerre et l'Amirauté, à Londres, étudieraient actuellement un nouvel obus qui, fait d'un alliage d'acier découvert tout à fait par hasard, serait beaucoup plus léger que l'acier ordinaire tout en étant aussi dur. L'utilisation en serait également particulièrement intéressante dans les constructions aéronautiques.

LES IDÉES ET LES FAITS

I. — Une jeunesse déclassée

Notre collaborateur Dollard Danseur — qui passe actuellement ses examens d'admission au barreau — signe dans le SEMEUR de décembre un article très juste sur le chômage de notre jeunesse. Je note avec plaisir certaines de ses vues, maintes fois exprimées ici, quant à l'encombrement des carrières libérales au détriment des professions techniques ou autres.

Il arrive, dit-il, que des milliers de jeunes hommes, doués d'un talent très moyen mais possédant un certificat d'études primaires, dédaignent le métier qu'a exercé leur père et se cherchent une situation dans les bureaux. Le jeune paysan remplace, dans les villes, l'ouvrier dont le fils est devenu rond-de-cuir; celui-ci fera de son fils un ingénieur ou un avocat. Il s'ensuit que certaines carrières sont encombrées au détriment d'autres. Une nouvelle distribution du travail s'impose en notre province: elle devra tenir compte des conditions nouvelles créées par les progrès de l'enseignement primaire et, d'un autre côté, chercher à mieux employer le surplus de main d'œuvre agricole qui s'écoule présentement dans les villes.

L'exode des ruraux, comme le déclassement des jeunes citoyens qui leur condition destinait aux carrières modestes du négoce, est imputable, je ne le nie pas, à l'attrait qu'exerce la vie facile sur les jeunes imaginations et, dans le cas des ruraux, à cette loi économique qui tend à atténuer de plus en plus la distance, sociale et matérielle, entre la ville et la campagne; il vient surtout de la faillite de l'éducation familiale et scolaire. L'atmosphère familiale, quoi qu'on pense de cette idée tainienne, crée plus profondément que l'école l'atmosphère morale de l'individu. La plupart des grands criminels révèlent en cour d'assises leur enfance misérable, désolée, et que leurs premières impressions de la vie n'ont pas été dirigées. C'était le cas de l'empoisonneuse d'Ain-Fezza, dont M. Henri-Robert a relaté la vie tragique; c'était le cas de Violette Nozrières; c'est le cas d'une armée de jeunes délinquants qui se confessent devant les tribunaux américains. Or le milieu familial n'est pas propice à la formation du caractère, c'est encore un moindre mal que la jeunesse se déclassé ou se déracine. Peut-on dire sérieusement que l'éducation familiale, dans le Canada français, ait été exemplaire? Tant de fils de terriens ne se sont dévoyés que pour avoir comparé le décor de leur vie avec le mirage de l'existence urbaine. S'ils ont perdu le savoir traditionnel particulier aux familles rurales, n'est-ce pas aussi que la vanité des parents aidant, ils ont acquis au

petit séminaire du diocèse le goût sinon le désir de la vie facile?

On nous fait quelque fois observer à propos de nos critiques de l'enseignement: «Toute vérité n'est pas bonne à dire et, pour cent lecteurs de l'ORDRE qui en jugent sagement, un illettré en jugera d'une manière fautive et outrée.» Nous retournons l'argument: en principe, les établissements de culture secondaire ne seront jamais trop nombreux; dans la pratique, vu l'état d'esprit de notre peuple, ils jouent dans les régions rurales un rôle nettement démoralisateur. Ce n'est ni Quichat, ni les racines grecques, ni les thèmes latins qui élèveront d'un pouce la noblesse de la condition terrienne. Il faudra calculer le nombre de jeunes bacheliers issus de familles rurales qui se sont livrés avec succès à l'agriculture.

Y en a-t-il un sur dix?... Et tout n'est pas, comme dit l'autre, de dresser des statistiques; il faut en tenir compte. Un «collège classique» par diocèse, c'est trop, étant donné surtout la concurrence que se font les maisons d'enseignement pour recruter des élèves. Au reste, puisqu'il est si difficile de recruter le personnel enseignant, et qu'on se réclame de cette difficulté pour excuser l'impéritie de certains maîtres, ne serait-il pas sensé de fermer quelques établissements et de cesser, dans les autres, les campagnes de publicité?

II. — L'agronomie et les ruraux

Des écoles d'agriculture, oui, ce serait évidemment la meilleure des choses; mais on croit en règle générale que l'agronome diplômé aurait quelque chance d'enseigner sa science aux ruraux. On s'abuse un peu. Notre campagne n'est vaineux et routinier; il n'acceptera jamais qu'un jeune citadin aux mains blanches lui veuille apprendre comment on retourne la terre. Les politiciens retors en savent quelque chose; j'en sais qui se mêlent aux paysans, en temps d'élection, parlent leur langage pas très soigné, boient avec eux et les convertissent par de grosses factées au programme politique d'un candidat ou d'un parti. M. André Fautoux doit sa guigne électorale à son manque de souplesse, comme M. Houde doit ses succès à l'habileté consommée avec laquelle il descend dans la rue. En matière d'éducation, n'est-ce pas une profonde erreur que de faire abstraction des particularismes?

Que des fils d'agriculteurs complètent à l'école leur savoir traditionnel et hérité, pour ensuite enseigner leurs co-villagesois, à la bonne heure! Il faut donc diriger la jeunesse campagnarde vers l'agronomie et ruraliser l'enseignement primaire. Il y a là un programme tout tracé pour nos sociétés nationales.

Lucien PARIZEAU

Histoire et historiens

L'HISTOIRE est une science capricieuse et changeante. Capricieuse parce qu'elle obéit aux opinions et aux préjugés des historiens. Changeante parce qu'elle varie suivant les documents. Les historiens honnêtes, soumis aux faits et s'appuyant sur les pièces d'archives, sont une élite plus petite qu'on ne croit. Il existe encore des historiens qui étudient le passé non pour le connaître, mais pour confirmer une thèse politique ou étayer une philosophie.

Michélet demeure le patron des historiens passionnés. Ce très grand écrivain fut souvent un déplorable historien. Etudiant le passé de la France avec sa double haine de l'Eglise catholique et de la Monarchie, pour guide, il a réussi un chef-d'œuvre d'injustice, de contre-vérités et de déformation systématique. Mais il avait un étonnant génie d'évocation. Il a su animer la matière historique, ce que ne peuvent faire bien des historiens plus exacts mais dénués d'imagination et au style morne.

On a dit que l'histoire est une résurrection. Un esprit sans imagination est incapable de ressusciter et de voir le passé. Un véritable historien doit être à la fois un visionnaire et un savant. Les Goncourt disaient que l'histoire, c'est un roman qui a été.

L'historien doit être un psychologue comme le romancier. Il doit être un psychologue, sans quoi il écrit des sottises. Nos vieux historiens canadiens n'étaient pas très psychologues, ils n'avaient guère d'imagination et ils ne travaillaient que d'après des archives incomplètes. C'est pourquoi l'histoire du Canada est encore assez inconnue.

Le Père Charlevoix, qui écrivait d'un style aimablement moine, est un historien si solennel ni sermonneur. Mais sa préoccupation «de ne dire que le bien» rend son *Histoire de la Nouvelle-France* assez superficielle. Il avait pourtant des préoccupations documentaires et consulta les archives de France relatives à la colonie. A travers Charlevoix, nos ancêtres canadiens apparaissent des gens braves, batailleurs et énergiques. Le grand mérite de Charlevoix est de montrer ce que c'était que la société canadienne sous le «régime français». Grâce à lui, on sait qu'elle fut aristocratique et raffinée.

Il ne manque rien au Canada de ce qui peut former une société agréable, dit Charlevoix. Un gouverneur général, avec un état-major, de la noblesse, des officiers et des troupes, des marchands aisés ou qui vivent comme s'ils l'étaient, trois communautés de

littéraire, laquelle enseigne que Stéphane Mallarmé a existé avant lui.

On a défini l'histoire, dit Léon Daudet, la mémoire de l'humanité, la leçon du passé. Elle est la grande école et sans elle l'homme demeurerait un naufragé de l'actualité. Que penseraient-ils d'un homme de guerre qui négligerait les enseignements de la guerre européenne de 1914? Ceux qui font fi de l'histoire, tels les aveugles de Breughel, sont destinés à choir dans le fossé.

Nous vieux historiens, malgré leurs insuffisances et leurs erreurs, nous enseignons ce que furent les Canadiens d'autrefois, les anciens Canadiens, comme disait Gaspé. La leçon qu'ils donnent n'est pas négligeable. Et Charlevoix, Garneau, Casgrain ou Sulte, en faisant connaître le Canada d'autrefois, aident à faire comprendre celui d'aujourd'hui.

Robert de ROQUEBRUNE

Une causerie de M. Edouard Montpetit sur Jules Fournier

Ce soir à 8 heures, à Radio-Etat, c'est M. Edouard Montpetit qui fera les frais de la causerie hebdomadaire réservée à la littérature dans les émissions de la «Petite Histoire», dirigées par M. Robert Choquette. Il parlera d'un homme qu'il a bien connu et que l'éveil intellectuel du Canada français a remis au plan de l'actualité: Jules Fournier.

Jules Fournier n'était pas un anticlérical et en religion il méprisait l'esprit homaisien, mais quant au reste et surtout en politique il n'était pas précisément orthodoxe, et son sens du ridicule joint à son acuité d'observation lui avait valu de nombreux et puissants ennemis parmi les hommes en place. Comme éditeur de l'ACTION, il avait un client de publicité dans la personne de Valiquette, marchand de meubles, aujourd'hui décédé. Valiquette fut un jour discrètement prévenu par un homme politique d'Ottawa (où les libéraux étaient alors au pouvoir) que s'il continuait à «annoncer» son commerce dans l'ACTION il perdrait la clientèle du gouvernement fédéral, qui lui était, paraît-il, très profitable. C'est dire que la fréquentation de Fournier ou simplement l'admiration pour son talent pouvait coûter cher. Un jour, alors que les collaborateurs de l'ACTION étaient plus rares et plus prudents que jamais, Edouard Montpetit, professeur à l'Université de Montréal et à l'Ecole des hautes études commerciales, et dépendant en cette qualité du gouvernement de Québec, envoya à Fournier — dont il n'était pas un collaborateur attitré — un long article, et il signa. M. Montpetit est d'ailleurs coutumier de ces actes courageux, sans y mettre aucun panache. Nul n'a plus qualité que lui pour parler de Fournier journaliste, homme d'esprit, ennemi de toute exagération, de tout bluff, de toute médiocrité, de tout jean-baptiste. Sa causerie ne manquera pas d'intéresser notre petit monde intellectuel. Nous en publierons le texte demain.

Olivier ASSELIN

Chez les bookmakers

Comme nous l'annonçons hier, sous ce titre: *La grève des bookmakers*, le service de renseignements recommande de fonctionner aujourd'hui et les bookmakers rouvrent leurs portes cet après-midi après un relâche forcé de près de quinze jours. On peut supposer que les grands manitous de cette industrie en sont arrivés à un accord avec ces Messieurs de la Sûreté provinciale. — L. P.

Échos

Un veinard...

Il y a à Budapest un ouvrier qui a mérité, paraît-il, d'être surnommé l'homme le plus heureux du monde, tant sa chance est grande aux jeux de hasard. Depuis dix-huit mois, il a gagné à toutes les loteries auxquelles l'idée lui est venue de participer, et il n'a perdu aucun des paris qu'il a tenus.

Des industriels, mis au courant de la chose, ont fait à Gyorgy Farkas — c'est le nom du veinard — des offres alléchantes pour qu'il consente à assister aux délibérations de leurs conseils au simple titre de mascotte, mais il a catégoriquement refusé.

Comme au temps de Socrate

On sait qu'un projet de nouvelle loi criminelle allemande est actuellement en discussion devant un comité spécial. Ce projet laisserait aux condamnés à mort la faculté de se suicider. On offrirait au coupable voué à la peine capitale une coupe de poison ou une arme à feu. Ce sera à lui de décider à quelle sauce la société, qu'il aura offensée, sera vengée...

De la coupe aux lèvres

par André BOWMAN

Est-ce un accord sincère et bienfaisant que viennent de conclure à Rome MM. Laval et Mussolini? Ou bien s'agit-il d'une tapageuse confirmation de ce que l'on pourrait appeler la «mésentente cordiale» entre la France et l'Italie? Pour l'instant, il est difficile de se prononcer mais d'ici un trimestre ou deux on saura sans doute à quoi s'en tenir.

On a annoncé à grand bruit que les deux nations latines sont sur le point de régler leurs différends politiques et coloniaux, et que quelques concessions de la part de la France suffiraient à résoudre l'épineux problème des relations entre Rome et le Quai d'Orsay. On affirme maintenant que les deux hommes d'Etat ont trouvé une formule de conciliation, si nécessaire devant le péril allemand. On dit également que la France et l'Italie marcheront la main dans la main pour soutenir l'indépendance de l'Autriche et pour maintenir la paix sur le continent. On annonce enfin une ère d'entente, et toute sorte de choses possibles et même impossibles.

A lire le texte des dépêches de presse, on pourrait croire à un revirement complet de la politique extérieure de l'Italie et à un important changement d'orientation de la part de la France; on pourrait surtout croire que les échanges de vues entre M. Laval et M. Mussolini vont porter un coup terrible aux prétentions allemandes et faire disparaître la menace d'un réarmement massif du Reich. On croit voir dans l'entretien de Rome un sûr garant du maintien de la paix; on parle même d'entamer une nouvelle conférence du désarmement! Les milieux enthousiastes croient à un autre Locarno, un Locarno de toute l'Europe et non plus seulement de l'Est ou de l'Ouest. C'est tout juste si l'on ne demande pas déjà à la France, appauvrie en hommes aptes à porter le fusil, une réduction de la durée du service militaire. Bref, les nouvelles de presse sont éminemment optimistes, comme s'il suffisait de quelques paroles pour changer des faits, dissiper des préventions nationales, faire disparaître certains intérêts essentiellement divergents!

Les journaux nous disent: «France and Italy sign peace pacts», ou bien: «Compact is signed at Rome», ou encore: «Laval and Duce in full accord upon problems», et enfin: «New pact blow to Reich arms». Il y a là matière à réflexion. Que MM. Laval et Mussolini aient signé un traité d'amitié, sinon d'alliance, cela ne fait aucun doute; mais il reste encore à savoir ce que vaut ce pacte, s'il est d'application pratique, si les contractants ont réellement l'intention d'en appliquer l'esprit et non seulement la lettre. Il s'agit de déterminer si l'accord signé entre la France et l'Italie donnera les résultats attendus, ou s'il ne fonctionnera que dans des cas secondaires. Il faut surtout se demander si les nouvelles directives politiques qu'il implique seront mises en pratique, ou si elles resteront lettres mortes, comme dans le cas du défunt Pacte à quatre si néfaste à tous points de vue.

L'entente complète entre la France et l'Italie ne pourra se faire que si Rome change résolument de politique sur le continent. Les questions coloniales n'ont, en l'espèce, qu'une importance secondaire. Le point essentiel est l'attitude que prendra l'Italie à l'égard des armements du Reich et du révisionnisme territorial.

Il ne peut y avoir de collaboration possible entre Rome et Paris si l'Italie ne tend pas la main à la Petite Entente et si elle ne cesse d'encourager les impossibles revendications des Magyars. Les deux questions sont d'ailleurs connexes. Quant aux armements de l'Allemagne, l'Italie ne doit plus les tolérer. Il y va d'ailleurs de son intérêt.

Il existe aussi une autre pierre d'achoppement dans le traité signé à Rome: la question de l'Ethiopie. La France, paraît-il, laisse dans cette région les mains libres à l'Italie; elle serait même disposée à lui faire des concessions au sujet de l'administration du

chemin de fer des Somalis. Mais il s'agit de savoir ce que va penser l'Angleterre d'une entente bipartite où l'on dispose, sans avoir obtenu au préalable son assentiment, de régions où elle possède des intérêts des plus importants.

C'est contre ce petit caillou que buteront peut-être les hommes d'Etat français et italiens lorsque viendra l'heure d'appliquer l'accord si tapageusement annoncé.

André BOWMAN

Les armements de l'Allemagne

Le MATIN donne, d'après le BERNER TAGWACH, journal suisse, et l'hebdomadaire anglais SPECTATOR, quelques renseignements sur les armements de l'Allemagne, ou mieux sur l'équipement de ses usines de guerre qui sont aujourd'hui, on le sait, absolument dans la main du gouvernement:

En matière coton, par exemple, l'Allemagne a procédé à des achats massifs en Orient, notamment en Turquie; au début de septembre dernier, elle achetait encore en Angleterre, via la Hollande, 4000 tonnes de déchets de coton; ses rachats répétés depuis le mois de mai avaient eu pour résultat de raréfier la matière et de provoquer une hausse anormale des prix. La fabrication des poudres et des explosifs, à base d'acide nitrique et de coton, est très certainement assurée; la fixation directe de l'azote permet actuellement à l'I. G. Farbenindustrie de fabriquer plus de 700,000 tonnes d'acide nitrique par an.

L'approvisionnement en carburant constitue l'un des problèmes essentiels de la guerre moderne; les puits allemands près de Hanovre, dans le Brunswick et en Thuringe, ne produisent que 9 p. 100 de la consommation (chiffre de 1933); mais Hitler fait un effort intense pour accroître les forages; d'énormes dépôts ont été constitués, des abris et des réservoirs souterrains ont été construits et sont en construction. De plus, certaines usines d'hydrogénation du charbon minéral, dans les régions minières proches des frontières, construisent aussi des installations souterraines. En Saxe, loin de la frontière, la Leuna, émanation de l'I. G. Farbenindustrie, associée à la Royal Dutch, possède d'immenses installations où elle fabrique le pétrole synthétique; d'énormes capitaux ont été engloutis dans cette fabrication qui se présente comme désastreuse au point de vue commercial. L'Allemagne est d'ailleurs en mesure de suffire à ses besoins en carburant par l'hydrogénation du charbon; elle a entrepris un grand effort dans ce sens. Une nouvelle société, subventionnée et contrôlée, groupe obligatoirement tous les producteurs de lignite du Reich, sous le nom de «Lignite-Benzin A. G.», dans le but de produire de l'essence artificielle. L'Etat assume les risques de la vente et garantit les prix; cette entreprise ne peut avoir qu'un but exclusivement militaire. A l'exposition automobile de 1934, Hitler pouvait déclarer que le problème du carburant allemand était résolu.

Conclusion de notre confrère:

La doctrine de guerre allemande prévoit une guerre courte, à l'aide de moyens énormes soudainement déclenchés et capables d'étouffer l'organisation de toute résistance et l'état-major allemand compte sur les fabrications massives de l'industrie allemande mobilisée pour lui fournir ces moyens; la préparation de ces moyens prend actuellement un caractère intense.

Le hareng « pacifique »

Depuis quelques semaines, des négociants allemands rafflent dans les ports de pêche de la Hollande tout ce qu'ils peuvent ramasser de harengs.

Ils paient même des prix au-dessus des cours du jour.

On semblait croire, au début, que la récolte déficitaire de l'année était en cause.

Il n'en est rien. Les harengs néerlandais sont achetés pour le compte de l'intendance militaire allemande, qui en fait des conserves.

A quelles fins ?

Lorsque, pendant la grande guerre, le «singé» commença à faire défaut, on distribuait aux troupes du front du hareng, sous toutes ses formes.

L'intendance allemande est prévoyante.

Un trésor unique

Le trésor, consistant en pièces d'or et d'argent anciennes, s'élevait aujourd'hui à plus de 50 millions de francs, qui avaient été collectionnées par le grand-duc Paul de Russie après de nombreux voyages, se trouvait à Belgrade. De nombreux émigrés russes, se déclarant les héritiers du grand-duc, et les Soviets, se basant sur le testament du grand-duc léguant, après sa mort, sa collection au Musée national de Pétersbourg, et oubliant qu'ils avaient assassiné le donateur, prétendaient à ce trésor déposé à Cattaro par le général Wrangel et expédié ensuite à Belgrade. L'ex-grand-duchesse Paul de Russie, remarquée à l'amiral Joanidès, l'emporta enfin, après un procès qui aura duré seize ans; elle est entrée en possession du trésor. M. et Mme Joanidès ont fait mettre des grilles aux fenêtres de l'appartement qu'ils habitent à Rome.

Rien ne vaut un verre de genièvre (gin) de Kuyper lorsque le thermomètre marque de basses températures. Le genièvre de Kuyper permet de préparer les grogs les plus réconfortants et les meilleurs.

Que voient les animaux ?

(Du JOURNAL DE GENÈVE)

Les singes exceptés (ils voient à peu près comme nous), nous ne savons que fort peu de chose de la vision des animaux. Même celle des vertébrés, dont l'œil est pourtant construit sur le même type que le nôtre, même celle de nos amis les animaux domestiques, est encore entourée d'inconnus. A quelle distance un chien, un chat, un cheval (leur odorat ne pouvant intervenir), reconnaissent-ils leur maître ?

Comment voit un cheval ? On recueille à ce sujet les affirmations les plus contradictoires. Dans un ouvrage sur la psychologie du cheval, un physiologiste hongrois, qui fut longtemps officier de cavalerie, le Dr S. de Maday, déclare que cette bête n'a qu'une très faible vue. Un cheval aveugle, dit-il, fait aussi bien son métier de cheval qu'un cheval voyant. Les Arabes, bons connaisseurs de chevaux, sont d'un autre avis, à en croire tout au moins cette légende de leur pays: «Le lion et le cheval disputaient pour savoir lequel avait la meilleure vue. Le lion vit, pendant une nuit obscure, un poil blanc dans du lait, le cheval, un poil noir dans du goudron; les témoins se prononcèrent en faveur de ce dernier.»

Peut-être ces jugements contraires proviennent-ils de ce que les chevaux, comme les hommes, ne jouissent pas tous d'une vue normale. Des examens oculistiques ont donné 54 p. 100 de chevaux myopes, et une notable proportion aussi d'hypermétropes et d'astigmatés. Il faut donc prendre garde de généraliser, de conclure de la vue de tel cheval à la vue de tous les chevaux.

Ces opinions divergentes viennent sans doute aussi de ce que la vision est un complexe qui comprend une série de fonctions diverses: la distinction des luminosités, l'acuité visuelle et la perception des formes, la vision des couleurs, celle des mouvements, la perception du relief et de la profondeur, l'étendue du champ visuel... Il faut savoir de laquelle de ces fonctions l'on parle. Ainsi le cheval, s'il a une faible acuité visuelle, manifeste au contraire une bonne vision crépusculaire: il voit relativement bien la nuit. En outre, son champ visuel est très étendu; il voit derrière lui. Placé au milieu d'une plaine, son regard embrasse (la tête restant immobile) le cercle presque complet de l'horizon. Et sa rétine présente une sensibilité très fine aux mouvements; (c'est cette aptitude qu'on avait invoquée jadis pour expliquer les étranges performances des chevaux d'Elberfeld.)

Pour élucider le problème de la vision des animaux, deux voies nous sont ouvertes: l'expérimentation directe et l'étude de la structure de leurs yeux. L'expérimentation directe est toujours la plus sûre; mais elle est longue et souvent impraticable. Nous ne parlerons aujourd'hui que de quelques résultats fournis par la seconde méthode.

On sait que la rétine contient deux sortes d'éléments récepteurs, les cônes et les bâtonnets. Quelle est leur fonction respective ? C'est en se basant sur l'anatomie comparée que Max Schultze, en 1866, avait émis l'hypothèse que les cônes, qui font défaut dans la rétine des animaux nocturnes, doivent servir à percevoir les couleurs, tandis que les bâtonnets seraient aptes à percevoir les faibles intensités lumineuses. Diverses expériences ayant confirmé cette hypothèse, et ayant montré, en outre, que les cônes président aussi à la vision distincte et à la vision des formes, la plus ou moins grande richesse de cônes ou de bâtonnets chez un animal permettra d'inférer le mode de vision qui le caractérise. Ainsi les poules n'ont pas de bâtonnets; dès que le jour baisse, elles n'y voient plus rien. Et voilà pourquoi elles se couchent de bonne heure.

Lorsqu'une rétine possède une fovéa, c'est-à-dire une petite fossette centrale préposée à la vision distincte, et qui ne contient que des cônes, on peut en conclure qu'elle est douée d'une bonne acuité visuelle, cette acuité étant d'autant meilleure que les cônes y sont plus fins et plus abondants.

L'ophtalmologie comparée doit beaucoup à un éminent oculiste de Paris, le Dr Rochon-Duvigneaud, qui, depuis quelque vingt ans, consacre les loisirs que lui laisse sa clientèle à l'étude des yeux des vertébrés. (1) A l'examen histologique de la rétine, il a joint des mensurations des yeux, des examens de la réfraction, des déterminations du champ visuel par la méthode transclérale (en suivant, par transparence, sur un œil énucléé, les déplacements d'une source lumineuse, comme on ferait sur le verre dépoli d'un appareil photographique).

Ces études nous montrent que les yeux des vertébrés varient beaucoup d'une espèce à l'autre et présentent souvent une structure dont la signification est encore plus ou moins énigmatique.

Les cônes de la rétine des oiseaux et des tortues, par exemple, possèdent des gouttelettes colorées en rouge, en jaune, en vert. Ces animaux voient donc le monde à travers cette mosaïque polychrome, à couleurs entremêlées. Mais ce n'est pas pour leur procurer des paysages de féerie que la nature les en a doués. M. Rochon-Duvigneaud pense que ces boules colorées servent à parfaire l'acuité visuelle. En effet, la vision des oiseaux paraît être fort supérieure à celle que peut faire supposer la structure de leur fovéa. Lorsqu'un oiseau regarde, il fait de petits mouvements de la tête qui auraient pour conséquence de placer successivement devant l'objet regardé ces divers écrans colorés et d'accroître ainsi la netteté de certaines de ses couleurs.

Chez certains oiseaux, comme les pigeons, les boules rouge-rubis prédominent, à tel point que leurs yeux paraissent rouges. Un oculiste de Berlin, le Dr C. Hamburger, croit que ces boules rouges ont pour utilité de renforcer les rayons rouges, qui sont ceux qui traversent le mieux le brouillard, et par suite de permettre aux espèces voilières de se diriger par un temps brumeux.

D'ailleurs, la structure de la rétine n'est

(1) Dr Rochon-Duvigneaud, Recherches sur l'œil et la vision chez les vertébrés. Laval, Barnoud.

pas le seul élément d'une bonne acuité visuelle. Il faut encore que l'œil ait une réfraction normale. Je me souviens que Carl Vogt, lorsque son cours l'amena à parler de l'œil, entraînait soudain dans une grande fureur. Il frappait du poing sur la table, et déclarait, joignant le geste à la voix, que si jamais un opticien lui apportait un instrument aussi mal construit que l'œil, il le précipiterait dans l'escalier, avec un coup de pied quelque part. Il s'agissait de l'œil humain, qui cependant, sauf quelques défauts insignifiants de structure, est un appareil merveilleux. Qu'edt dit notre illustre maître des yeux des poissons, des batraciens, de beaucoup de reptiles, que M. Rochon-Duvigneaud nous décrit comme étant affectés d'un haut degré d'hypermétropie compliquée souvent d'astigmatisme, de sorte que leurs rétines ne reçoivent que des images très défectueuses ? Ne nous apitoyons pas trop cependant sur cette construction imparfaite, car ces rétines sont si pauvres en cellules sensorielles qu'elles seraient incapables, même si elles recevaient des images nettes, de procurer à leurs propriétaires une bonne acuité visuelle.

Et cette dernière constatation soulève le problème palpitant, mais combien épineux, des harmonies organiques. L'emmétropie (c'est-à-dire une réfraction normale) n'existe pas d'emblée dans la série des vertébrés; elle s'acquiert, déclare le Dr Rochon-Duvigneaud, à mesure que la rétine elle-même se perfectionne, et peut-être même sous l'influence de ce progrès de la rétine. — Mais comment imaginer le développement de ces corrélations fonctionnelles ? Comment une structure apparaît-elle juste au moment où elle est capable de rendre des services ? C'est le grand système de la biologie.

Ce qui est déconcertant, c'est que parfois ces corrélations fonctionnelles font défaut, ou du moins le semblent-il. Ainsi, certains poissons possèdent une fovéa, d'autres n'en présentent pas, sans qu'on puisse voir de différences dans le comportement des uns et des autres. Mais, remarque prudemment le savant parisien, «savons-nous assez exactement tout ce que les uns et les autres peuvent faire avec leurs yeux pour affirmer définitivement qu'il en est ainsi ?»

Il faut donc toujours, en dernier ressort, en revenir à l'observation directe. L'étude de la structure des yeux suggère des hypothèses d'un haut intérêt, mais n'autorise que des présomptions. L'expérimentation est indispensable pour apporter des certitudes.

Est-il besoin d'ajouter que les observations des chasseurs, des amateurs d'animaux, seront toujours les bienvenues ?

Ed. CLAPAREDE

Les « possibilités » de la politique française

M. Edm. R. écrit dans la GAZETTE DE LAUSANNE :

M. Pierre Laval a fait, devant le Sénat, un exposé de politique extérieure. Il a dit diverses choses que nous savions déjà, entre autres que la France veut la paix, mais prétend être respectée, ce qui l'oblige à être forte... Mais il n'a pas défini nettement sa ligne de conduite: ce qui l'aurait peut-être embarrassé.

De fait, diverses possibilités paraissent s'offrir à la France: le tout est de bien choisir.

Avec la république des Soviets les rapports se resserrent de jour en jour. Sans doute il n'est pas nécessaire de faire confiance aux révélations du journal londonien le STAR qui affirme qu'un accord militaire a déjà été conclu entre les deux pays et qu'il est dirigé, contre le Japon d'un côté, contre l'Allemagne de l'autre. Mais, tout récemment, l'intimité des rapports entre MM. Laval et Litvinof a frappé à Genève, et, en plus de conventions commerciales, les deux gouvernements se sont engagés à ne se prêter vis-à-vis d'un tiers à aucun arrangement qui pourrait entraver la conclusion du pacte oriental.

Ce pacte, héritage de M. Barthou, que M. Laval déploie toutes ses ressources à réaliser, se heurte à la mauvaise volonté de la plupart des Etats qu'on appelle à en bénéficier. Il est surtout remarquablement inutile: est-ce que les autres traités, celui en particulier de renonciation à la guerre qui porte le signe de M. Kellogg, sont devenus caducs qu'il faille en conclure un nouveau?... Mais, en un temps où les alliances bilatérales sont condamnées par la morale genevoise, le pacte oriental permettra au gouvernement de Paris et à celui de Moscou de resserrer leurs liens sans que les principes en souffrent. A part cela, on aurait peine à comprendre pourquoi la France s'est engagée dans cette entreprise.

On assure que, parmi les gens de bien, il en est quelques-uns qui s'étonnent. L'hécatombe d'innocents à laquelle se livre le régime soviétique à la suite de l'assassinat du camarade Kirof leur inspire de la répugnance. Ils rappellent le cri d'horreur qui s'était élevé dans le monde lorsque, à l'occasion d'un attentat contre Lénine, les maîtres de Moscou avaient usé du même procédé. Mais les temps ont changé: la «terreur massive» est apparemment devenue un moyen de légitime défense; dans tous les cas, personne, dans les sphères officielles, ne semble s'en offusquer. Comme aussi la France paraît avoir complètement oublié que la morale bolcheviste recommande la tromperie à l'égard des gouvernements bourgeois: «Et s'il me plaît d'être battu»...

Le seul inconvénient, c'est que l'Angleterre, qui d'ailleurs n'a rien à reprocher aux autres puisque c'est elle qui a ouvert la voie, a l'air de s'inquiéter du rapprochement franco-russe qui ramène l'Europe à des âges dépassés. Et les Anglais montrent maintenant d'intéressantes dispositions qu'il convient de ne pas décourager.

REVUE DE LA PRESSE CANADIENNE

Confiance

On a souvent répété, au point que c'en est devenu un cliché, que la situation économique ne redeviendra normale que le jour où la confiance sera revenue dans les esprits et dans les cœurs. La PRESSE reprend cette formule pour l'appliquer non à la situation économique, mais à l'ordre politique et social à propos des désirs de réformes qui s'expriment dans tous les milieux, de «l'ordre nouveau» dont tout le monde parle plus ou moins sérieusement et que M. Bennett se fait fort d'instaurer.

Quelle que soit la forme que l'on donne à l'ordre nouveau dont on parle de plus en plus et que certains observateurs estiment inévitable, il faudra l'établir et, en attendant, l'œuvre de restauration économique qui en tiendra lieu, sur le fondement de la confiance publique. C'est là, au moment que l'on veut construire. L'expérience démontre en effet que, dans les pays où l'on a le mieux réussi à arracher à l'étreinte de la dépression, les progrès réalisés sont à la mesure de la confiance que l'on a fait passer dans la masse populaire. Il en sera de même pour notre pays, où la confiance a commencé à renaitre, mais où elle n'est pas encore assez générale.

Quand des projets de réforme se cristallisent autour d'un homme, c'est cet homme qui doit posséder la confiance générale que la PRESSE juge indispensable à l'instauration de l'ordre nouveau. Mussolini a su inspirer et imposer cette confiance. Cela lui a permis d'accomplir une œuvre admirable dans l'ensemble, même si elle n'est pas dans le détail et si elle s'appuie sur des principes ou une doctrine qui peuvent ne pas plaire à tous. Cette confiance générale, M. Bennett ne l'a pas et ne saurait l'inspirer à la population canadienne. L'«ordre nouveau», si jamais on le connaît au Canada, ce n'est pas lui qui l'aura établi.

M. Bennett

On voudrait parler d'autre chose que de ses discours, mais il nous y force en s'emparant du microphone plusieurs fois par semaine et en y disant des choses dont les journaux ne cessent d'alimenter leurs pages de rédaction.

L'un des traits les plus amusants de la réaction que provoquent ces discours, c'est de voir la façon pompeuse et académique dont certains journaux commentent les paroles de M. Bennett et analysent sa volte-face comme s'il y avait autre chose dans tout cela que de la démagogie électorale. Ainsi M. Richer, au DROIT, énumère les premières réformes proposées par l'orateur, prend au sérieux sa conversion à l'«anti-capitalisme», se refuse à trouver ces réformes imprégnées de socialisme, les approuve en bloc et de tout cœur dans leur principe et ne se réserve que de discuter les modalités de leur application dans la pratique quand elles prendront corps en des projets de lois. M. Richer discute ensuite non moins sérieusement des questions plutôt secondaires comme celles-ci: Faut-il ou ne faut-il pas s'étonner du changement d'attitude de M. Bennett? A-t-il ou n'a-t-il pas volé son programme à M. Stevens? A-t-il ou n'a-t-il pas consulté ses collègues du cabinet avant de lancer son programme dans le public? Est-il ou n'est-il pas l'auteur véritable de ses projets de réforme? Qu'importe au fond tout cela?

La partie la plus amusante de l'article de M. Richer, c'est le dernier paragraphe où ce journaliste, qui a si souvent reproché à M. Bennett de nous avoir «dupés» en 1930 avec des promesses dont il n'a pas tenu compte par la suite, se laisse prendre en 1935 au même piège de promesses. Tout ce qu'il demande, c'est que M. Bennett lui donne un gage de sincérité. Pourquoi refuser de M. Bennett, écrit-il en substance, des réformes que nous étions prêts à accepter de M. King ou de M. Stevens?

Volci que M. Bennett nous offre des réformes que nous réclamons depuis quatre ans. Nous les avons acceptées de M. Stevens. Nous ne les aurions pas refusées de M. King, eût-il voulu descendre de la stratosphère libérale-économique et nous parler en termes précis. Dironous-nous à M. Bennett, que nous n'acceptons pas ce que nous lui demandons avec instance ? Ce serait de l'illogisme. Tous les esprits libres penseront comme nous sur ce point. Seulement, nous n'aimerions pas être trompés une seconde fois par M. Bennett. Pour prendre le pouvoir en 1930, il a promis ciel, terre et toutes les mers. Pour rester premier ministre voudra-t-il nous leurrer de grands mots ? M. Bennett a un lourd passé contre lui. Nous voulons avoir des gages de sa sincérité. Il sait que quand on lui jette publiquement certains mots, la foule se jugerait déshonorée si elle ne paraissait profondément émue et qu'il «y a des mots qui sont comme la carte forcée de l'applaudissement». Progrès et réforme sont de cette catégorie. Que M. Bennett nous prouve sa sincérité en proposant, dès la prochaine session, ses principales mesures. Qu'il nous donne l'occasion de le juger non plus sur ses paroles mais sur ses actes, car les actes seuls importent.

M. L'Heureux, lui, ne doute même pas de la sincérité de M. Bennett. Il désire bien lui aussi que le réformiste néophyte donne des

gages de sincérité, mais il lui suffira que de réformiste, M. Bennett se fasse réformateur. Qu'on lise plutôt à l'ACTION CATHOLIQUE, cette page d'anthologie comique où M. L'Heureux, tout en reconnaissant les inconvénients de la démocratie, est prêt à pardonner à M. Bennett ses préoccupations électorales.

M. Bennett champion de la réforme sociale, voilà ce à quoi peu de gens s'attendaient, même après la création de l'office des débouchés commerciaux, qui était cependant un pas dans la bonne voie. C'est tellement surprenant que beaucoup se demandent si M. le Premier Ministre est sincère.

Et franchement, M. Bennett devra donner des gages de son esprit nouveau, s'il veut être pris très au sérieux. Par exemple, il devra fermer aux trustards la dizaine de portes du sénat présentement ouvertes, de même que celle de la Banque du Canada. Il devra refuser à la Beauharnois romanesque (alias Montreal Light & Power) les privilèges qu'elle sollicite en ce moment. Il lui faudra arracher à la caste financière les leviers de commande de la machine économique, pour les remettre aux véritables industriels, aux véritables commerçants, etc. La loi des compagnies ou sociétés commerciales devra subir une transformation profonde dans le sens de l'honnêteté. Le «mouillage» des stocks devra être l'objet des sanctions les plus sévères. Les compagnies qui payent des salaires de famine à leurs petits employés devront cesser de gaver leurs hauts officiers qui mènent de front une dizaine de firmes dont ils ne connaissent que la finance. Etc., etc.

Si M. Bennett n'était que Premier Ministre du Canada, nous admettrions immédiatement et sans hésitation sa sincérité. Malheureusement, la démocratie offre le grave inconvénient de jeter sur les mêmes épaules le fardeau de l'administration publique et les responsabilités de la stratégie électorale. Ce cumul fâcheux rend toujours suspects les hommes publics même les plus enclins à la droiture.

M. Bennett est-il suffisamment sincère pour mériter la confiance commandée par une attitude qui semble la meilleure dans les circonstances ? Nous le désirons; nous l'espérons même; mais nous voudrions avoir la certitude que ces nouveaux propos sont ceux non seulement d'un chef de parti intéressé à conserver la faveur de l'électorat, mais aussi d'un homme d'Etat suffisamment courageux pour mettre à la raison les grands exploiters sociaux.

M. le Premier Ministre parle avec un tel entraînement que l'hypothèse de sa sincérité nous paraît plausible.

Au reste, M. Bennett peut être considéré comme sincère même si sa conversion a pour cause des préoccupations électorales, pourvu que cette conversion soit véritable et durable, pourvu qu'il réalise généralement ce programme social annoncé.

Pour M. L'Heureux, les réformes que propose M. Bennett ne sont pas plus attachées de socialisme que «l'office des débouchés commerciaux, qui était cependant un pas dans la bonne voie... et qui réjouissait si bien M. Woodworth. Pour M. L'Heureux...

... tout le passé de M. Bennett, qui s'est écoulé, pourrait-on dire, à l'extrême-droite, est une réponse à ceux qui voudront lui parler de socialisme, comme le font à tous les instants et à contretemps une foule de gens trompés par les organes de la finance, par exemple, l'égoïste et inhumaine Gazette, de Montréal.

Rien de plus évident et rien de plus salutaire: les esprits s'orientent vers la préparation d'un ordre nouveau. Et nous n'éprouvons aucune difficulté à comprendre que M. Bennett, homme puissamment intelligent et responsable de l'avenir de tout un peuple, ne voit d'issue à la crise essentielle de notre époque que dans l'adoption de mesures sociales radicales. Cela devait venir un jour ou l'autre.

Pour M. L'Heureux encore,

... Le travail incessant de la C.C.F., et l'élection d'un partisan de M. Woodworth à la mairie de Toronto ne sont pas des sujets de réjouissance, certes, mais ils ont peut-être contribué, avec l'énergie et le salutaire attitude prise par M. Stevens contre les vamps contemporains, à hâter la conversion de M. Bennett.

Même si la sincérité n'en était pas parfaite, les discours de M. Bennett sont un signe des temps. Ils sont aussi une semence féconde et très opportune.

C'est pourquoi s'en réjouissent tout haut ceux qui mènent depuis longtemps une campagne active contre les trusts et les autres parasites.

Pour M. L'Heureux, ce sont les éléments d'extrême-gauche qui ont contribué à la conversion de M. Bennett en le tirant à eux et ce défenseur de «l'ordre social chrétien» s'en réjouit comme il se réjouit de «l'adoption de mesures sociales radicales». Ce chrétien radical est pour le moins paradoxal. Letondal aurait pu le citer abondamment dans sa conférence sur l'humour. Il est vrai qu'il avait limité son sujet à l'humour français...

Au DEVOIR, G. P. trouve que M. Bennett a beau jeu à promettre ainsi des tas de réformes dont il ne pourra dans la pratique

CARTES D'AFFAIRES

Tous les grands hebdomadaires parisiens
CANDIDE — JE SUIS PARTOUT
MARIANNE — GRINGOIRE
Toutes les dernières nouveautés en librairie
Librairie J.-A. PONY Ltée
154 et 156, rue Sainte-Catherine HA 2377

GARAGE MASSÉ
Entreposage:
\$3 par mois

4590, rue Saint-Denis
près de l'ave du Mont-Royal
Téléphone: HA 7200

FAITES DE
METHOT
VOTRE LIBRAIRE
LANCASTER 4708
325 et, rue Sainte-Catherine

EXPOSITION
HÔTELIÈRE
à
L'HÔTEL WINDSOR
LES 11 ET 12 JANVIER
1935
Association Hôtelière de la
Province de Québec

accomplir qu'une bien petite partie, arrêté qu'il sera à tout moment par le Parlement, la Constitution et les oppositions qu'il rencontrera de toutes parts.

Mais puisque M. Bennett parle de réforme, il peut bien avoir aussi l'idée de cette réforme. A côté de vérités manifestes, il expose des théories qu'on sera curieux de le voir appliquer, plus tard. Mais pourra-t-il les appliquer ? On se demande déjà jusqu'où il pourra aller, dans la mise en pratique de ses mesures, et même, s'il réussira à les faire voter aux deux Chambres. Et, dès le début de sa campagne à la radio, des gens ont posé la question de savoir s'il ne se heurtera pas vite aux limites imposées par la constitution au pouvoir central et si certaines des lois qu'il a promises ne relèveraient pas plutôt de l'initiative provinciale. Tout de suite M. Rønbuck, à Toronto, et M. Taschereau, à Québec, ont soulevé cette question, de la part du parti libéral. Ce qui devrait d'abord précéder l'élection, c'est le sérieux et le bien-fondé des nouvelles promesses de M. Bennett.

A supposer que ces promesses assurent sa réélection, M. Bennett aura après 1935 de meilleures excuses qu'après 1930 pour ne pas tenir ses promesses électorales. C'est peut-être au fond son véritable calcul. Au point de vue électoral, ce ne serait sans doute pas si bête.

Pendant que se mêlent ainsi les cartes, l'ILLUSTRATION accomplit son devoir en défendant son chef des accusations de socialisme et de communisme portées contre lui, et la TRIBUNE, également dans son rôle, exploite l'article désormais fameux de la GAZETTE et cherche à montrer le parti conservateur livré à l'anarchie.

Un nouvel exploit

Exploit qui n'est ni sportif ni militaire: celui dont un douanier canadien vient d'être l'auteur. Il s'ajoute à la série de ceux qui s'accomplissent presque quotidiennement à la censure de l'administration des douanes au détriment des publications françaises qui pénètrent dans notre pays. Avec mes confrères Franœur, de l'ILLUSTRATION, et Garneau, du CANADA, j'ai déjà signalé ici plusieurs de ces exploits. Voici le plus récent que rapportait mardi L. F. à l'ILLUSTRATION:

J'en signale une belle à mes deux camarades Garneau, du Canada, et Langlois de l'Ordre, co-fondateurs avec moi du «Front commun contre les imbéciles». Dans le numéro de Détective (français) que j'ai reçu hier soir, un douanier a barbouillé d'encre de Chine... l'Hercule, du Palais de Farnèse, qui ofusquait sa pudeur virgilienne.

C'est le record jusqu'ici. Evidemment, ce sombre crétin à cervelle de veau aurait besoin de se faire traîner en la Basilique vaticane, où il en verrait qui feraient tourner en jus de navet son sang trop faible.

M. Maurice Dupré, qui est un homme de sens et de culture, ne pourrait-il obtenir de son collègue du Revenu national que des instructions soient données aux ânes de la Douane qu'ils laissent en paix les journaux et les revues de France ?

Ce puritain-jansénisme, qui tient lieu de sens moral et de discernement chez tant de «Canavens» bouchés, donne presque l'envie de se faire colporteur de cartes postales transparentes, histoire de narguer la Douane. Pour l'instant, si M. Dupré veut voir la pièce à conviction, je la lui enverrai avec plaisir pour qu'il la produise à M. Matthews.

Le vert langage de Franœur se suffit sans que j'aie besoin d'y ajouter de commentaires.

Georges LANGLOIS

L'ORDRE est édité par les Editions de l'Ordre limitée (cette bouffonne désignation est imposée par le seul gouvernement français d'Amérique) et imprimée par la Cie de Publication de la Patrie limitée, 180 est, rue Sainte-Catherine, Montréal.

AMUSONS-NOUS

L'ALMANACH DU FOU RIRE, nouveau et amusant! Superbe recueil de vingt écopants, moustaches rimes, coquilles à s'en tordre les côtes. Demandes prospectus. Délivrons bons vendeurs. S'adresser Pironne, Case postale 4018.

Chez WOODHOUSE

Vente sans versement initial

24 mois pour payer. Pas d'intérêt

Une remise de 25 p. 100 pour votre vieux mobilier constitue votre premier versement

EXEMPLE

Mobilier Chesterfield de 3 pièces, recouvert de tapisserie verte et fleurie, pourvu d'un excellent rembourrage. Le mobilier comprend un grand divan, un fauteuil «club» et un fauteuil à dossier recourbé munis de coussins; pieds «Reine Anne», en noyer.

Prix courant: \$109

Prix actuel: \$80

Remise pour votre vieux mobilier: \$20

Solde: \$60

Versements mensuels: \$2.50

Mobiliers de chambre à coucher et de salle à manger aux mêmes conditions.

WOODHOUSE & CO. LTD.
105 ouest, rue Sainte-Catherine

LA PENSÉE ÉTRANGÈRE

Impressions d'Espagne

IV

Le destin catalan. — Le loyalisme de l'armée. — Une politique de réformes sociales. — L'Espagne neutre en cas de conflit européen.

(De la GAZETTE DE LAUSANNE)

Comme je l'écrivais dans ma dernière lettre, le « marxisme » espagnol est terrassé et le gouvernement radical-agricole domine la situation. Les chefs arrêtés et emprisonnés attendent l'heure du jugement. Le plus coudable d'entre eux, celui dont on entend parler dans les termes les plus sévères est M. Largo Caballero, qui fut très puissant et fort actif quand l'influence socialiste était prédominante. On lui en veut tout particulièrement d'avoir poussé aux pires excès les pauvres mineurs asturiens, trop sensibles à son éloquence. Il disait le succès certain. L'Espagne, déclarait-il à ses victimes, allait devenir un véritable Etat socialiste à l'image des républiques soviétiques de Russie. Je doute que M. Caballero trouve, le moment venu, des juges aussi cléments que MM. Azana et Companys.

J'ai tenté de connaître les plans du gouvernement quant au sort futur de la Catalogne elle-même. Fera-t-on payer à la nation les erreurs de quelques esprits égarés? Je crois pouvoir affirmer que le gouvernement de M. Lerroux ne profitera pas de ce qui vient de se passer pour passer les menottes à la Catalogne. Et certes, il aura raison de ne rien changer au statut actuel, qui répond aux vœux de la majorité. J'ai demandé si le principe d'un fédéralisme espagnol sur le modèle de la Suisse gagnait du terrain. Il m'a été répondu que le fédéralisme comptait des partisans en grand nombre, mais que, pour l'instant, l'opinion publique se montrait plus favorable encore au régionalisme qu'au fédéralisme. Le gouverneur Artemio Precioso, dont j'aime à rapporter les opinions si raisonnables, m'a déclaré à ce sujet: « L'Espagnol manque un peu du sens de la mesure. Aussi ne verrais-je pas sans crainte mon pays s'engager dans la voie des innovations fédéralistes. Je craindrais qu'il ne fut tenté d'aller trop vite. »

J'ai interrogé encore M. Precioso sur la vitalité du séparatisme catalan, à la veille et au lendemain de la récente et pénible expérience. M. Precioso ne prend pas au tragique la menace du séparatisme catalan: « Au surplus, m'a-t-il dit avec une entière franchise, la Catalogne y perdrait plus que nous autres, Espagnols. Nous n'avons pas besoin de la Catalogne pour vivre. Rien ne nous empêche d'acheter nos produits chimiques en Allemagne et nos textiles en Angleterre. La Catalogne, au contraire, a besoin de placer ses produits chez nous. »

On rencontre quelquefois dans certains journaux des allusions plus ou moins voilées « aux visées de la France sur la Catalogne ». J'ai vu avec plaisir que dans les milieux vraiment renseignés d'Espagne nul ne prenait au sérieux ces fariboles. Elles visent uniquement à troubler les rapports hispano-français.

Un fait, démontré par les événements d'octobre, a vivement réjoui les bons Espagnols: la loyauté de l'armée, l'absence d'esprit partisan chez les chefs et les soldats chargés de rétablir l'ordre. On sait que l'armée espagnole s'est trop souvent mêlée de politique. Le pays n'en a retiré aucun profit. On veut croire que l'attitude de l'armée lors des troubles récents atteste chez elle un esprit vraiment nouveau et meilleur. Sa popularité est incontestable. J'en acquiesce la preuve lors de la parade militaire consécutive à la cérémonie publique du 21 novembre dernier, à Tolède. Les troupes qui défilèrent, au sortir de la cathédrale, sur le Zocodover au nom arabe, sur le fameux Zocodover illustré par Cervantes, furent acclamées par une foule enthousiaste. Et quand défilèrent les gardes civiles dans leur pittoresque et archaïque uniforme, les applaudissements redoublèrent de vigueur. Alors que la presse d'extrême-gauche va répétant dans le monde entier que la garde civile d'Espagne est profondément haineuse à cause de l'énergie qu'elle met à la répression des émeutes, j'apporte ici un témoignage nettement contradictoire et qui en vaut bien d'autres.

J'ai vu le peuple de Tolède acclamer la garde civile plus chaleureusement encore que les fantassins et les artilleurs de l'armée républicaine.

Il convient, je le répète, de passer au crible d'une critique sévère les nouvelles concernant l'Espagne, qui sont répandues dans toute l'Europe par des Espagnols réfugiés en France ou ailleurs. Tels les révolutionnaires italiens qui s'empressèrent, après les premiers succès de Mussolini, de quitter leur ingrate patrie pour mener à l'étranger contre le Duce une campagne de calomnies absurdes, les « rescapés » espagnols s'efforcent déjà de discréditer l'alliance des radicaux du parti Lerroux avec les agrariens du parti Gil Robles. Ils tentent de faire croire que cette alliance annonce la mort de la république, le reniement des réformes amorcées, le retour au « fascisme » à la Primo de Rivera, l'arrêt brusque de la réforme agraire. J'ai demandé sans ambages à un ministre du cabinet Lerroux, qui voulut bien me donner audience, ce qu'il fallait penser de ces mauvaises nouvelles. Mon honorable interlocuteur leur opposa un démenti formel: « Non seulement, m'a-t-il déclaré, M. Lerroux entend poursuivre sa politique de réformes populaires, mais la droite, représentée par M. Gil Robles et la Ceda, appuiera M. Lerroux. » A preuve les mesures déjà prises par le ministre de l'Agriculture et qui garantissent à des milliers de familles de cultivateurs, dotés de terres provenant d'expropriations, la possession de ces biens longtemps espérés. Cette politique humanitaire n'a rien, après tout, de très surprenant. On sait que le Vatican, avec qui M. Gil Robles passe pour maintenir un con-

tact étroit, préconise en tous pays une politique sociale résolument favorable à la classe la plus nombreuse et la plus pauvre. J'entends dire à ce propos en Espagne qu'il y aura un élément « socialiste-chrétien » dans la politique espagnole de demain, si le cabinet présentement au pouvoir réussit à y rester. Le gauche modérée et la droite réformiste tâcheraient d'agir en commun dans le domaine du progrès social. La république subsistera, mais largement ouverte à tous et décidée à lutter contre le paupérisme, mal séculaire de la vieille Espagne.

Tout entier à l'œuvre de rajustement qui s'impose, à l'intérieur, le gouvernement, sorti fortifié des émeutes avortées d'octobre, semble laisser la politique extérieure quelque peu en sommeil. L'Espagne n'a-t-elle pas ce grand bonheur de n'être menacée par personne? Rien ne l'oblige à participer à la course aux armements qu'on voit, hélas! recommencer. Et c'est tout bénéfice pour les finances publiques puisque la nature du sol, la situation géographique et le climat de l'Espagne semblent bien la condamner à ne jamais devenir un pays riche. L'Espagne, toutefois, ne cache pas ses sympathies pour le « bloc latin ». Et ses hommes d'Etat l'ont dit lors du récent Congrès de la presse latine. La révolution républicaine, enfin, a rapproché l'Espagne de la France, et l'Espagne a toujours tenu à vivre aussi en bonne intelligence avec l'Italie; mais surtout, on souhaite à Madrid le maintien de la paix. Et si un conflit éclatait en Europe, le gouvernement observerait, comme en 1914, une stricte neutralité. Peut-être verrons-nous, grâce à M. Gil Robles, une légère influence donquichottesque animer la politique intérieure de l'Espagne, mais, dans la politique étrangère, Sancho Panza sera seul à parler haut.

Maurice MURET

La Reichwehr contre la croix gammée

Quel est le maître de l'Allemagne. Est-ce Hitler? Est-ce M. Schacht? Est-ce la Reichwehr? Il convient de rappeler à ce sujet la fautive lettre publiée par 'VU', lettre qui aurait été envoyée à Hindenburg quelques semaines avant sa mort, par les généraux de la Reichwehr. En voici quelques extraits:

« Nous estimons qu'il est indispensable pour nous d'abandonner notre politique orientale actuelle et d'essayer par tous les moyens possibles de rétablir nos anciennes relations avec la Russie. Ce n'est qu'ainsi que nous pourrions écarter le danger de combattre sur deux fronts. Nous devons courir le risque d'un refroidissement de nos rapports avec la Pologne. »

« Nous sommes de l'avis qu'une alliance avec la Russie et avec l'Italie devrait former la base de toute notre politique extérieure. »

« Les mesures que nous proposons et qui concernent la politique intérieure et la politique extérieure sont, selon notre avis, indispensables pour nous préparer à une guerre victorieuse. »

« Nous croyons qu'il serait utile, dans ce but, de placer à la tête du gouvernement un directeur composé de cinq ministres: le chancelier, le vice-chancelier, le ministre de la Guerre, le ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Économie nationale. Ce directeur aurait à assurer toute la préparation du conflit armé futur et inévitable. Nous estimons nécessaire de subordonner à ce directeur une administration spéciale centralisant toutes les matières premières et un organisme chargé de toute la propagande. L'industrie de la guerre, tout entière, devrait être contrôlée directement. (...) »

« Nous croyons que le poste de vice-chancelier devrait être confié au chef de l'armée, au général d'artillerie von Fritsch. L'armée approuverait sans réserve la nomination du général von Hammerstein comme ministre de la Guerre. Pour orienter la politique extérieure dans le sens voulu, nous croyons devoir proposer M. Nadolny. Nous estimons que la démission des ministres Goering, Goebbels et Darré contribuerait largement à l'apaisement des esprits. »

L'opinion de la Reichwehr n'a pas dû beaucoup changer depuis. A noter que M. Schacht semble à l'heure actuelle contrôler directement l'industrie de la guerre.

Chirurgie esthétique

La chirurgie esthétique est-elle un art moderne? Non. Bien que cet art soit parvenu à son apogée dans la période qui a suivi la guerre, durant laquelle des centaines de milliers d'hommes ont été défigurés, son origine remonte aux temps les plus reculés. Il y a vingt-cinq siècles, des Hindous savaient modifier la forme du nez, mais le premier texte connu se rapportant à la chirurgie esthétique est beaucoup plus récent: il date de 1597.

Les institutions de l'ancienne France

par le célèbre juriste Marie de Roux, dans l'« Action française »

La diffamation systématique du passé est un des moyens de règne de la démocratie. Les états de civilisation qui ne correspondent plus aux progrès matériels sont caricaturés et présentés comme de purs abus.

Pour répondre utilement à ces tentatives de fausser l'histoire, il est essentiel de savoir ce que fut la structure de l'ancienne France. Tel régime de tenure des terres, qui paraît tout technique, explique seul telle condition de personnes. Telle procédure rend compte de telle dureté apparente de la législation.

L'histoire du droit, qui figure au programme des facultés, est donc indispensable à connaître pour tous ceux qui veulent réagir contre le mythe du progrès continu qui fut l'illusion du XVIIIe et du XIXe siècles.

C'est ainsi que le livre de M. Ernest Perrot, *Les Institutions publiques et privées de l'ancienne France jusqu'en 1789* (in-8° de 691 pages, Librairie Sirey), est bien plus manuel à l'usage des étudiants, bien qu'il offre à ceux-ci, sous la forme la plus claire et la plus amie de la mémoire, le résumé d'une des disciplines qu'ils doivent connaître pour réussir leurs examens.

La parfaite objectivité de M. Perrot ne l'empêche pas de dégager les idées générales. Aux premières lignes de son exposé de la période féodale, il dira tout naturellement: « L'universalité du phénomène féodal est aujourd'hui bien connue. Partout et toujours, c'est à une construction de la société, sur un type dissocié, féodal, qu'aboutit la décomposition de l'Etat. La Chine ancienne, l'Égypte après la cinquième dynastie, au troisième millénaire avant Jésus-Christ, la Grèce homérique, la Russie médiévale, le Maroc moderne, le Japon jusqu'en 1867, et sans doute tant d'autres civilisations, ont abouti à un régime féodal très voisin de celui qui a connu l'Europe occidentale du Xe au XIIIe siècle sans que l'on puisse en trouver la cause dans des contaminations. C'est cette universalité du phénomène féodal qui fait de son étude, locale ou générale, un des plus hauts sujets de méditation sociale qui se puisse rencontrer. »

Le livre de l'éminent professeur, qui est par ailleurs un instrument de travail excellent, est ainsi un recueil de hauts sujets de méditations sociales.

Après avoir exposé les institutions du Bas-Empire, il résume en quelques lignes pleines de suc et de sens les conclusions qu'il a développées dans d'autres travaux. Il montre comment l'Empire romain a succombé à l'étatisme socialisant: « L'Etat socialiste s'était affranchi du souci de ménager et de développer la richesse générale afin d'assurer et d'accroître ses propres revenus. En prodiguant qu'il était il proportionnait ses recettes à ses besoins, sans s'inquiéter de l'épuisement ou sa politique financière plongeait le contribuable... Des écrits privés ou officiels de l'époque font un tel tableau des ruines accumulées par cette fiscalité intelligente, encore que conséquente avec la politique étatiste en faveur, qu'on ne peut se retenir d'y voir une cause essentielle de la désaffection des peuples pour l'Empire et de sa ruine: l'Etat avait fini par coûter plus cher qu'il ne rendait de services. »

Au mensonge sur le prétendu despotisme royal, M. Perrot oppose cette vérité nuancée: « A toute époque, le pouvoir royal a connu des limites; jamais dans les faits la Monarchie française n'a été absolue, quoiqu'on en ait dit parfois. Elle a pu, à de certains moments, se rapprocher du type absolu, sous l'influence de l'opinion publique, qui ne voyait que des avantages à sentir le pouvoir fort ainsi que sous celle des théoriciens de l'absolutisme; jamais elle ne l'a atteint, même pendant le règne de Louis XIV... » Chez les absolutistes mêmes d'ailleurs on admettait bien que la souveraineté devait être exercée sans partage par le Roi, mais on n'admettait pas que le pouvoir royal pût être arbitraire. Le Roi ne pouvait agir qu'en conformité avec les lois religieuses et morales, ainsi qu'avec les lois « fondamentales » du royaume d'ailleurs purement coutumières.

Enfin, pour ceux qui s'imaginent que l'ancienne France se composait de castes fermées et qui n'ont pas le temps de se reporter aux travaux minutieux comme ceux de M. Mireur pour Draguignan, où éclate la preuve de la facilité de l'étape et de l'ascension sociale, on a envie de les renvoyer au chapitre de M. Perrot: « L'Etat des personnes, du XIVe au XVIIIe siècle. » Le paragraphe essentiel a, comme sous-titre: « Le nivellement progressif des conditions sociales. »

« Le rôle de plus en plus actif du Roi comme chef d'Etat amena celui-ci à prendre ombre de ce qu'il restait à la noblesse de prérogatives sans justifications profondes et à prendre appui principalement sur les classes inférieures... »

« L'accès de la noblesse restait très facile pour peu qu'on eût des mérites ou qu'on eût amassé quelque argent, sans parler des innombrables usurpations de noblesse qui se produisirent aux XVIIe et XVIIIe siècles et que ne parvint pas toujours à corriger la recherche qu'en fit faire le Roi à plusieurs reprises. »

Il ne sera pas moins utile à ceux qui acceptent l'idéal corporatif, mais qui gardent quelque nuage dans l'esprit sur ce que sont les corporations, de se reporter à l'exposé que donne M. Perrot des corporations avant 1776. Elles étaient ordinairement liées à la limitation du nombre des maîtres, et c'est ce caractère qui a été le plus exploité contre elles. Le comte de Chambord, quand il parlait de corporations libres, La Tour du Pin, quand il reprochait avec tout son génie l'idée corporative, admettaient que les corporations

modernes concilieraient leur discipline avec l'accès indéfini au métier de ceux qui s'en montreraient dignes. La crise a trop fait parler de surproduction pour que nous ne soyons pas disposés à être plus justes envers les limitations de métier que nos aînés immédiats comprenaient le moins.

Il ne s'agit pas du reste de proposer la reconstitution archéologique de telle ou telle institution. La méthode de Violet — Le Duc n'est pas plus recommandable en politique qu'en architecture, mais ce qui a été et ce qui a duré avait toujours quelque raison d'être.

Blanc de Saint-Bonnet a dit: « Le passé, c'est le possible. » Trésor d'expériences, qui révèle des échecs et des fautes à côté des succès, mais dont l'étude est autrement profitable que celle des réveries et des idéologies a priori qui empoisonnent tant de cervelles.

M. de ROUX

L'esprit normilien en France

Il est, à propos de la mort de M. Gustave Lanson, bien spirituellement défini ou plutôt décrit par M. Jean Giraudoux, au FIGARO:

L'École normale supérieure est une des rares écoles de l'Etat dont les élèves soient en civil, mais elle passe cependant pour leur donner un uniforme à vie, qui est l'esprit normilien. Il est exact, en effet, que l'École normale soit une école spirituelle. Je ne dirai pas que tous ceux qui sortent d'elle ont de l'esprit, mais ils ont l'esprit. Ils sont les serviteurs de l'esprit, c'est-à-dire les adversaires de la matière. Ils n'acceptent pas le poids du monde, ni sa contrainte physique, en vertu d'une poche aérienne qui leur permet de se mouvoir à l'aise dans cette vie sans espace — et qui est l'esprit.

Ils ne sont pas les seuls. Mais les autres — peintres, comédiens, écrivains, prêtres — obéissent à un don:

Or, le normilien n'a généralement pas de don et assez peu de critique. Sa vocation, c'est sa naïveté. Il est seulement de race spirituelle. Sa caractéristique est justement qu'il ne voit pas la réalité, qu'il ne la comprend pas, donc qu'il y est perpétuellement à l'aise. Il ne connaît pas les crises de sa conscience, car il est de nature en règle avec elle. Ses réactions politiques, qu'il les prenne à sa gauche ou à sa droite, comportent le même haut degré d'euphorie, de théorie et de facilité. Il ne ressent pas non plus la pauvreté, car il n'y a pour lui de richesses que spirituelles et il a la clef du coffre-fort: l'École normale est une école de milliardaires.

Très amusant.

Le train sans roues

Il a été conçu pour desservir la ligne de Moscou à Nojinsk. Le train ne roule plus: il glisse sur les rails.

Les wagons sont supportés par des patins qui se déplacent sur des glissières munies de billes.

La vitesse du train sans roues pourra atteindre 109 milles à l'heure. Ce sera le cas de dire: « Glissez, mortels! »

Quand l'hitlérisme fait appel à la science...

Les fantaisies du racisme

(De la NATION BELGE)

On sait l'importance particulière que le national-socialisme attache à toutes les questions de race et d'eugénisme. Le nazisme veut non seulement que les Allemands aient beaucoup d'enfants, mais encore que ces enfants soient de souche germanique pure et d'une santé parfaite.

C'est en s'inspirant de cette préoccupation que le Dr Heinsius, de Berlin, vient de rédiger, en collaboration avec le Ministère de l'Intérieur, l'Office national de l'hygiène et l'Office des races du parti national-socialiste, un nouveau texte des dix commandements de l'adresse des candidats au mariage. Le voici:

1. Souviens-toi que tu es Allemand.
2. Tu dois te marier si tu es ataviquement sain.
3. Maintiens ton corps en bonne santé.
4. Conserve une âme et un esprit sains.
5. Comme Allemand ne choisis pour compagne (ou compagnon) qu'une Allemande de sang nordique.
6. Quand tu fais le choix de ta future épouse (ou de ton époux), renseigne-toi sur ses ancêtres.
7. La santé est aussi une condition préliminaire de la beauté extérieure.
8. Ne te marie que par amour.
9. Ne choisis pas une camarade de plaisir, mais vois dans ton épouse une compagne du mariage.
10. Une progéniture saine doit être le but du mariage; c'est seulement avec trois ou quatre enfants que la conservation de notre peuple est assurée.

Tout n'est pas, certes, à dédaigner dans ces maximes. Mais il en est qui promettent bien de l'agrément aux fiancés qui les prendront au pied de la lettre. « Ne choisis qu'une Allemande de sang nordique; renseigne-toi sur ses ancêtres »: tout cela est vite dit. Mais où le soupirant se renseignera-t-il sur le pedigree exact de sa future compagne? Il faudra qu'il ait recours aux offices de races, baptisés « Sippenamter ».

L'arbre généalogique est à la mode chez les Allemands, qui compulsent avec furie les registres de l'état civil afin d'établir sans conteste possible qu'ils sont d'origine purement germanique. Parfois les curieux ont aussi de fâcheuses surprises et se heurtent à des croisements suspects. Dans bien des familles, qui se croyaient aryennes de sang pur, on rencontre des infiltrations non-aryennes que l'on tente de dissimuler.

Mais comment cacher quoi que ce soit aux offices de races, qui ont toutes facilités pour dépister les filiations les plus lointaines et peuvent vous prouver irréfutablement que vous avez dans votre généalogie un ancêtre juif? Vous voilà désormais classé: vous n'êtes plus qu'un demi-aryen, un inapte, incapable désormais de revêtir une fonction publique!

Exploitant cette nouvelle et furieuse marotte, les « savants » allemands ont créé un « Office central pour l'histoire des familles allemandes », qui édite une collection intitulée: « Tableaux généalogiques des illustres Allemands. »

Parmi les fouineurs généalogiques qui se distinguent dans ces explorations, auxquelles toutes les gazettes prêtent leurs colonnes, le siéde de citer le professeur Erich Brandenburg, de l'Université de Leipzig.

Ce professeur d'ethnologie s'occupe à ses moments perdus (qui doivent être considérables) de recherches généalogiques. Il vient de publier dans le bulletin de l'association *Science et Technique allemandes*

un essai fort remarquable sur l'ascendance de Frédéric le Grand.

Le professeur Brandenburg a pris la peine de remonter l'arbre généalogique de Frédéric le Grand jusqu'à la treizième génération, et de lui compter très exactement 8192 ancêtres. Pourquoi donc s'est-il arrêté en si bon chemin et n'est-il pas allé jusqu'au premier homme? Compte tenu de l'organisation germanique, cela ne doit pas offrir de grosses difficultés.

Le professeur Brandenburg est du même avis puisque, réflexion faite, il ne s'est pas arrêté à la treizième génération; franchissant plusieurs siècles à pieds joints, il n'a fait halte qu'en l'an 900. Neuf cent après Jésus-Christ, heureusement, de sorte qu'il se réserve encore du champ pour ses futures études.

Il a évalué très exactement à 67 millions le total des ancêtres de Frédéric le Grand. Plus d'ancêtres que l'Europe ne contenait d'habitants!

Parmi ces 67 millions d'aïeux, le professeur a trouvé, en effet, des représentants de tous les peuples de l'Europe, voire de l'Asie. Que l'on en juge.

Les ancêtres allemands de Frédéric le Grand forment une armée de 31,700,000 unités, soit 474 pour mille du total. Les Anglo-Saxons ne sont que 656,000 (10 pour 1000), les Scandinaves 2,738,000 (41 p. 1000), les Slaves 6,789,000 (101 p. 1000), les Magyars 454,000 (6 p. 1000), les Lithuaniens 924,000 (14 p. 1000), les Français 16,554,000 (246 p. 1000), les Italiens 3,710,000 (55 p. 1000), les Espagnols (4 p. 1000), les Celtes et Basques, jetés dans la même marmite, 1,848,000 (27 p. 1000), les Byzantins (?) 1,026,000 (15 p. 1000), les Arméniens 47,000 (1 p. 1000), les Polonois (?) 323,000 (5 p. 1000) et les Mongols 57,000 (?).

* * *

Heureusement, grands dieux, l'on n'a pas découvert d'apport juif parmi les ancêtres de Frédéric le Grand! Par contre l'influence française y est très forte par suite du mariage du duc Georg-Wilhelm de Brunswick-Celle avec Eléonore Desmier.

Puissent les Allemands n'avoir jamais d'autre dada que celui du professeur Brandenburg! Ils ont encore des millions de chômeurs. Que ne les occupent-ils à des travaux généalogiques de même nature? Le paradis terrestre ayant été définitivement situé en Allemagne, cela facilitera leurs recherches.

Ambroise GOT

Le centenaire de « Kalevala »

On va célébrer bientôt le centenaire de la première édition du *Kalevala*, la célèbre épopée des peuples de langue finnoise. D'après la presse russe, le *Kalevala* serait originaire de Carélie et non de Finlande. A Petrozavodsk, capitale de la République soviétique carélienne, on prépare une exposition où seront rassemblés divers documents, entre autres des lettres de Lönnrot qui recueillit les récits légendaires et les chansons populaires de la bouche même des paysans finnois. On y trouvera aussi des exemplaires de traductions du *Kalevala* dans de nombreuses langues. On sait que l'épopée fut traduite en français par Léouzon le Duc, d'abord en 1845, puis, plus complètement, en 1867.

L'imprimerie de la Patrie exécute les travaux les plus délicats. Demandez nous prix. Tél.: LA 3121. (r)

Un Sourire Chaleureux...

Le COKE LASALLE tient dans la maison une température égale et confortable, par tous les temps. Commandez-en une tonne aujourd'hui et vous comprendrez pourquoi des milliers de gens préfèrent cet excellent combustible et son économie de \$4 par tonne.



DE VOTRE FOURNISSEUR OU DIRECTEMENT DE—MARQUETTE 6221



L'Orchestre de Montréal

A son premier concert de l'année 1935, l'Orchestre de Montréal a voulu nous donner de l'inédit. C'était la première fois au Canada, prétend-on, que se jouait la *Troisième Symphonie* du compositeur anglais Arnold Bax, un contemporain. M. Bax doit être « bruiteur » dans quelque poste de radio, car il a des recettes connues de lui seul pour faire les mélanges et les combinaisons les plus inattendus de sons, de timbres et de rythmes. Seulement tout cela est-il bien de la symphonie ? Chez lui l'ingéniosité du développement ou de l'orchestration tient lieu d'inspiration et le souci de faire neuf et imprévu l'empêche de donner quelque signification à une œuvre dont chaque mouvement s'ouvre par une belle promesse... Certes il ne faut pas s'attendre à ce qu'une symphonie d'un compositeur contemporain ait la coupe classique de celles d'Haydn; mais on peut lui demander, il me semble, quelque chose de plus étoffé et de plus soutenu qu'une œuvre présentant plusieurs passages d'une incontestable valeur, mais qui en comportent d'autres qui ne sont guère que de la musique ou de l'instrumentation fantaisiste. Le commentateur du programme appelle cela du *néo-romantisme*. C'est peut-être cela en effet.

Avec cette symphonie, nouvelle pour nous, l'Orchestre de Montréal nous présentait une autre œuvre sans doute peu connue ici, un concerto pour piano et orchestre que Liszt a intitulé *Danse*

macabre. La pianiste Henrietta Schumann, que nous avons entendue il y a un an, jouait la partie du soliste. On pensera ce qu'on voudra, mais on ne fera pas prendre cette pianiste au sérieux. Jouer comme elle, ce n'est pas loin d'être du cabotage. Jeune et jolie femme, elle impressionne davantage l'auditoire par les charmes de sa personne que par ceux de son art. Elle pose devant son piano, se permet diverses fantaisies, « flirte » avec l'auditoire, comme disait un de mes voisins, joue toutes les notes de sa partition avec une excellente technique, mais en se f... comme de sa première chemise du sens de l'œuvre qu'elle interprète. Cette *Danse macabre* — ne pas confondre avec celle de Saint-Saëns — est une paraphrase du *Dies Irae*, dont le thème initial ne cesse de revenir au milieu de variations, manière Liszt. Mlle Schumann en a fait une moquerie, presque une farce. L'Orchestre a suivi la soliste comme il a pu et l'on ne saurait lui en faire le reproche.

L'Orchestre avait joué au début du concert deux extraits de *Parsifal*, de Wagner: les scènes du jardin magique de Klingsor et des femmes-fleurs — qui n'ont rien de commun avec les *Jeunes filles en fleur*, de Proust. Le concert se terminait par une amusante *Jig* en forme de fugue, de Bach, qui montre bien que la fugue n'est pas par définition un genre austère. L'Orchestre l'a exécutée avec un tel brio que, bissé par l'auditoire, il a dû la répéter.

Georges LANGLOIS

Les conventions collectives de travail

Le principal obstacle auquel on s'est heurté dans l'application de la loi sur l'extension juridique des conventions collectives de travail a été la concurrence qui existe entre les industries urbaines et les industries rurales. La première difficulté s'est présentée dans l'industrie de la chaussure, mais l'accord se fit à la satisfaction des deux groupes intéressés. Dans l'industrie de l'imprimerie, les concessions qu'on a dû faire aux entrepreneurs ruraux ont placé ceux de la ville dans une situation désavantageuse. Enfin, la demande que les chefs de l'industrie du vêtement à Montréal viennent d'adresser à M. Arcand, à l'effet d'uniformiser les conditions de travail pour tous les employés de cette industrie, soulève une grande opposition chez les manufacturiers des petites villes.

Dans ce dernier cas comme dans les autres, la difficulté vient de ce que la main-d'œuvre est moins chère dans les centres ruraux que dans les centres urbains. Cette situation a déjà amené nombre d'établissements à quitter la ville pour la campagne, parce que les entreprises urbaines ne pouvaient supporter la concurrence des entreprises rurales. Celles-ci, d'autre part, prétendent que si on les force à élever les salaires de leurs employés, leur existence sera mise en danger. En ce qui concerne l'industrie du vêtement, on espère parvenir à un accord; mais il semble peu probable qu'il se fasse, à cause des exigences de l'Union internationale des travailleurs, qui demande que les contrats actuellement en vigueur à Montréal soient

respectés. Dans ce cas, l'industrie rurale sera obligée d'élever sensiblement les salaires qu'elle paie.

Il est extrêmement difficile d'uniformiser dans tout un pays, — chez nous, dans toute une province — les conditions de travail d'une industrie; — un autre côté, si l'on établit une différence entre les groupes urbains et les groupes ruraux, l'un des deux se prétend lésé. La décentralisation de l'industrie serait-elle avantageuse ? En tout cas, il ne faudrait pas la pousser trop loin. On devra tenir compte de cet aspect du problème quand on le discutera à la session provinciale qui vient de s'ouvrir. Peut-être serait-il bon, ainsi qu'on songe à le faire, d'instituer une commission, semblable à celle qui s'occupe du salaire minimum des femmes, pour étudier les moyens d'apporter à la loi sur les conventions collectives les amendements rendus opportuns par le changement des conditions de l'industrie. Quoi qu'il en soit, il faudra régler cette-ci de façon équitable pour tous.

Jean-Claude MARTIN

Une mère de 53 enfants

Dans l'église de Bobenheim, près de Stuttgart, on a inauguré le mois dernier une plaque à la mémoire de celle qui, dans l'histoire, passe pour avoir été la mère allemande la plus prolifique: il s'agit de Barbara Schmotzer, décédée en 1504 à Bobenheim.

Il ressort, en effet, de documents parfaitement authentiques et enregistrés, que Barbara Schmotzer donna le jour à 53 enfants: 38 garçons et 15 filles.

QUESTIONS DE LANGUE

FILER, FILAGE, FILIÈRE. — Ces mots sont bien français, mais les employés de bureau leur donnent une signification impropre.

Les vocables *classer*, *classement* et *classeur* devraient leur être substitués. Ces termes techniques, clairs et précis, enrichiraient notre vocabulaire. Nous les définirons le plus explicitement possible.

CLASSER. — Ranger dans les classeurs les lettres reçues ou envoyées et autres pièces justificatives des écritures comptables d'une maison d'affaires. Exemples: *classer* des factures, des lettres; pièces, documents à *classer*; le commerçant doit *classer* et conserver les lettres commerciales reçues, ainsi que les copies des réponses.

Le terme impropre ou plutôt l'anglicisme « *filer* » (*to file*) devrait être remplacé par *classer*.

CLASSEMENT. — Action de classer les pièces comptables et les documents de toute nature: *classement* de la correspondance. On dit aussi le *rangement* des documents. Un bon *classement* permet de consulter une pièce (facture, lettre, etc.) et de la remettre en place dans le minimum de temps. Le *classement* peut être chronologique, alphabétique, numérique, géographique, idéologique, etc.

C'est improprement que l'on emploie « *filage* », qui signifie action, manière de *filer*, et non de *classer*.

S'il s'agit de l'ordre dans lequel les comptes doivent être inscrits au grand livre, on emploie alors le mot *classification*: « A la réouverture des livres en fin d'année, nous *classifions* les comptes du grand livre. »

Quand, dans une faille, l'on inscrit les créanciers dans l'ordre suivant lequel ils doivent être payés, on dit que l'on fait la *collocation* des créanciers: *colloquer* les créanciers de N.

CLASSEUR. — Carton ou appareil, meuble en bois ou en acier, servant à classer méthodiquement les pièces comptables et les documents commerciaux, et aussi à conserver les dossiers:

consulter le *classeur* B. « Pour le *classement* de vos lettres, factures et toutes pièces comptables, employez les *classieurs* Québec. »

Le *classeur*, selon le cas, porte différentes appellations: *classe-lettres*, *classe-papiers*, *classe-fiches*, *chemise*, *farde* ou *dossier*, *boîte à documents*, *pique-notes*, *serre-feuilles*, etc.

Nous devrions substituer le mot *classeur* à « *filer* » et à « *filière* ». Ce dernier terme est du domaine de la mécanique et ne devrait pas être employé dans les bureaux pour désigner un classeur quelconque. « Éviter avec soin le français *filière* pour rendre l'anglicisme *file*. Il n'a aucune rapport avec le *classement* des documents » (P. Daviault, *L'expression juste en traduction*).

Au figuré, ce mot désigne une suite de formalités, d'épreuves, d'emplois à remplir avant d'arriver à un certain résultat: de là les expressions: suivre la *filière*, passer par la *filière*, et en anglais: *to go through the regular channel*. « Votre requête devra, bien entendu, suivre la *filière* administrative » (G. Mis, *Le style commercial*). « Dans certaines entreprises bien ordonnées, chaque employé fait sa carrière en suivant la *filière*, le rang hiérarchique, c'est-à-dire en passant successivement par tous les échelons, par tous les grades, depuis le plus modeste jusqu'au plus élevé » (Savigny).

Savoir trouver la *filière*. — Savoir prendre, trouver les meilleurs moyens pour exécuter une chose rapidement; savoir agir, sans hésiter, dans les cas difficiles. Dans ses *Notions générales sur les Opérations de Banque et de Bourse*, Pigier donne les deux définitions suivantes du mot *filière*: Marche suivie par un effet de commerce. Ordre de livrer des marchandises en dépôt dans un magasin général, et transmissible par voie d'endossement.

CLASSIER. — Le *classier* est l'employé d'une maison de commerce chargé d'assurer le *classement* de la correspondance, des pièces comptables et des documents divers. Cet employé est aussi appelé *archiviste*.

APPLICATION BILINGUE

Desk file cabinet	Classeur à rideau.
Document file	Classe-documents.
File	Classeur, classe-lettres, chemise, farde ou dossier, boîte à documents, classe-fiches, pique-notes, serre-feuilles, collection, selon le cas.
File (to)	Classer, chemiser, mettre en liasse.
File a letter again (to)	Reclasser une lettre.
File an affair (to)	Classer une affaire.
File invoices (to)	Classer des factures.
File letters (to)	Classer des lettres.
File letters in order of date (to)	Classer des lettres par ordre chronologique.
Filing	Classement.
Filing cabinet	Meuble-classeur.
Filing case	Boîte-classeur.
Filing devices	Appareils, fournitures de classement.
Filing of invoices	Classement des factures.
Filing of letters	Classement des lettres.
Filing system	Système de classement.
Harp, arch file	Pique-notes arqué ou mural.
Invoices filed	Factures classées.
Let us file letters received yesterday	Classons les lettres reçues hier.
Letter file	Classe-lettres, classeur de lettres.
Letters filed	Lettres classées.
Our file M	Notre classeur M.
« Quebec » file	Classeur « Québec ».
Spike, straight file	Pique-notes vertical.
Steel file	Classeur métallique.
Please give me the letter file No. 2	Veillez me donner le classeur à lettres ou classe-lettres no 2.
Refer to file C	Consultez le classeur C.
The files	Les classeurs, les dossiers, les archives.
Vertical filing cabinet	Classeur vertical.
Your file No. 1275	Votre classeur no 1275.

Adjutor FRADET

Auri sacra fames! (1)

LE HURON n'a point l'habitude, ni d'ailleurs le goût, de se repaître des nouvelles scandaleuses qui paraissent avec une touchante régularité dans les gazettes quotidiennes et même dans celles qui ne le sont pas. Si, d'aventure, il lui arrive de lire quelque histoire épique ou quelque compte rendu faussé, on peut être assuré que ce n'est pas par plaisir; c'est par devoir professionnel d'abord, et ensuite pour trouver confirmation de ses théories morales, sociales et psychologiques, que le Huron avale des proses avancées comme un bon camembert.

Or donc, le Huron a suivi ces derniers jours plusieurs procès scandaleux. Il a lu tout ce que les journaux ont publié sur l'affaire Lindbergh, il a avalé une bonne demi-douzaine de chroniques qui ne sont pas précisément à l'usage des nonnains de la province de Québec ni d'ailleurs. Le Huron a parcouru avec intérêt les déclarations édifiantes de Mme Vanderbilt, la Vanderbilt qui cherche d'abord à rentrer en possession de sa fille pour pouvoir rentrer ensuite en possession de l'héritage de son rejeton. Cette dame a osé demander au tribunal qu'on lui alloue la modeste somme de \$925 par semaine, afin qu'elle puisse maintenir son rang dans une société quelque peu truffée. Après avoir gémi sur le triste sort qu'on lui fait en lui ôtant la garde de son enfant, cette mère exemplaire fait une réclamation: elle se passe de commentaires, même horribles. Les innombrables lecteurs et lectrices des billets de L'ORDRE sont ébahis. On le serait à moins. Si le vaillant rédacteur-sculpeur éditif, il « *watcherait* » la Vanderbilt, crainte qu'elle ne s'amuse à faire enlever sa fille pour mieux en hériter. Le Huron a été obligé d'avaler un bon coup d'eau-de-feu de la « Commission » avant de pouvoir avaler sa salive.

Le Huron passe sous silence quelques autres histoires; il n'a pas l'intention de montrer à ses lecteurs et à ses lectrices une galerie des horreurs fichues et lectrices des billets de L'ORDRE longuement; il ne veut que donner à ses contemporains une petite leçon de vertu.

Il existe en français, sinon en iroquois, un dicton célèbre: « Et s'il me plaît d'être battue... » Il renferme plus de philosophie que vingt-quatre gros volumes. On pourrait croire que ce n'est qu'une boutade et qu'une femme préfère être embrassée plutôt que rossée. Point du tout! Il y a des femmes qui éprouvent un penchant inexplicable à se faire donner une tripotée par un représentant du sexe fort. Que pareils sentiments puissent exister en Patagonie ou en Iroquoisie, c'est ce dont le Huron, dans sa profonde sagesse, ne saurait douter et encore moins s'étonner. Mais que dans le pays de lord Dillinger il existe une femme qui préfère se faire battre par un homme au lieu de lui cogner dessus, c'est ce que le Huron n'arrive pas à comprendre. Les Yanks des deux sexes ont une propension marquée à donner des coups plutôt qu'à en recevoir. Et cependant il se trouve dans le beau pays des universités sportives une femme, Miss Isobel Steele, de Los Angeles par-dessus le marché, qui a décidé de se marier avec un officier nazi des S. S.

Le fait, en soi, n'aurait rien d'extraordinaire si Isobel n'était la sœur de cette jeune fille qui fut jetée en prison et traitée d'une façon indigne durant son séjour au paradis germanique et hitlérien. Quand on a la chance d'avoir vu dans sa famille un exemple aussi remarquable de la douceur allemande, on devrait, semble-t-il, montrer un peu plus de circonspection. Miss Isobel

(1) Prière de ne pas traduire: Sacrées femmes en or...

Steele n'a probablement rien de la flagellante. Mais elle risque fort d'appréhender les beautés de la flagellation si elle persiste à vouloir épouser son S. S. au crâne blond.

Et pour finir: la princesse Nadedia Tcherbatoff, « jeune » russe de trente ans, réclame au comte Louis de Brantes la coquette somme de 67 mille dollars. Un adage anglais dit que « *the Queen can do no wrong* », mais il n'existe pas d'équivalent russe pour couvrir d'un voile pudique l'inconduite d'une princesse, même des plus authentiques et des plus racées. La belle « trentenaire » accuse le comte d'une paternité assez embêtante et réclame des dommages-intérêts. Le Huron n'y voit aucune objection puisque ce n'est pas lui qui paie. Il se demande simplement si la belle princesse ne « *cherre* » pas un peu dans les *bégonias*. Un million de francs pour une pécheresse, même jolie, même titrée, c'est un denier respectable par les temps qui courent...

Le HURON philosophe et scabreux

Livres nouveaux

Almanach du Peuple de France. Editions Spes, 17, rue Soufflot, Paris Ve. 96 pages, 1 fr. 50. Prix spéciaux pour quantités. Illustrations photographiques en héliogravure. Donne droit de participer à un concours doté de 600 prix d'une valeur globale de 8.000 francs.

L'Almanach du Peuple de France réalise un méritoire effort de présentation artistique. Le tirage en héliogravure a permis d'insérer de nombreuses reproductions photographiques, tirées de la vie réelle, qui, jointes à l'emploi de deux couleurs, donnent à la publication un caractère vivant et un cachet inégalé.

Fidèle à sa formule de large diffusion, l'Almanach du Peuple de France présente un choix judicieux d'articles de doctrine, sous une forme aussi intéressante et attrayante que possible. Religion, apologétique, morale, éducation, sociologie, ont leur part.

La partie récréative offre un concours auquel parents et enfants peuvent collaborer. Les récompenses comportent 17 prix en espèces et 583 prix sous forme d'ouvrages de librairie, d'une valeur unitaire de 15, 12, 8 francs; ensemble, 8.000 francs.

Quand vous rencontrez une boisson en usage depuis plus de 250 ans, dites-vous qu'elle a du mérite. C'est le cas du giné (gin) de Kuyper.

A nos lecteurs de Saint-Laurent

Nos lecteurs de Saint-Laurent peuvent maintenant se procurer l'« Ordre » au Restaurant Laurentien, 202, rue Principale.

THEATRE DE SA MAJESTE
SEMAINE DU 14 JANVIER
Lucienne Boyer
ET SA TROUPE
BILLETS MAINTENANT EN VENTE
Soir: orchestre, \$1.25, \$2.25, \$2.25;
balcon, \$2.25, \$2.25, \$1.70; 2e balcon, \$1.70, \$1.15; loges de 6 sièges, \$2.
Matinée (mer. et ann.): orchestre, \$2.25, \$1.70; balcon, \$2.25, \$1.70, \$1.15; 2e balcon, \$1.70, \$1.15; loges de 6 sièges, \$10.50. Toutes taxes comprises.

Contes et légendes

IL EST vrai de dire que le feuilletoniste, dont le travail consiste à bien comprendre avant que de les juger les œuvres les plus diverses dont il rend compte et qu'il n'est pas libre de choisir, doit posséder une souplesse d'esprit particulière qui lui permet de se mouvoir à l'aise dans toutes les atmosphères, d'apprécier tous les genres, toutes les espèces littéraires, tous les styles, et de passer facilement de l'un à l'autre. Un monstre en quelque sorte, cet écrivain qui s'efforce de rendre justice à chacun! Aussi ne s'adresse-t-il la plupart du temps qu'à un certain nombre des abonnés du journal auquel il collabore. Il y a des gens qui aiment le roman historique et d'autres qui ne lui accorderont la moindre importance à aucun prix. Plusieurs personnes qui font leurs délices de la biographie des poètes ne supportent pas la lecture des vers. Des adeptes de la philosophie n'entendent rien au roman. Et ainsi de suite... *De gustibus non est disputandum!* Le feuilletoniste n'y peut rien.

Quelquefois, cependant, le plaisir lui est accordé d'entretenir ses lecteurs (supposé qu'il en ait) d'œuvres appartenant à un domaine de la littérature qui intéresse à peu près tout le monde. Le recueil de contes que vient de publier M. Charles Deulin, un Belge, est de celles-là (1).

Il suffit de la brève incantation — trois petits mots formant une expression magique — par laquelle le livre commence, ainsi que chacune des histoires qu'il contient, pour que le charme s'opère. *Au temps jadis...* et nous nous retrouvons au pays de l'enchantement par excellence, du merveilleux, du fan-

astique, qui est celui de notre enfance. Si nous exceptons les malheureux que désigne bien le mot de Gogol, les « âmes mortes », il n'est pas un homme qui n'en éprouve la nostalgie, qui n'aime s'y évader de temps à autre, quoique plusieurs, à cause d'une sottise vanité d'adulte, craignent de l'avouer. Combien de parents qui, le soir d'une fête, n'attendent que la minute où les petits enfants dormiront pour ouvrir avidement les livres de contes féeriques que ces derniers viennent de recevoir? D'où vient alors que tout à coup vous les voyez refermer ces livres brusquement avec l'air de ne pas être très contents d'eux-mêmes? Leur premier mouvement n'avait rien que de naturel, et ils s'y sont livrés sans penser que pour que ces aventures les intéressent il faut qu'elles soient racontées dans un tout autre style.

Pour être différente, la difficulté n'est pas moins grande de raconter des histoires fantastiques aux grandes personnes qu'aux enfants, de faire croire à ceux-ci que ces histoires ne sont pas seulement de leur âge, que de faire oublier à ceux-là qu'elles ne sont plus du leur.

A vrai dire, il est impossible de leur faire oublier tout à fait. L'art du conteur le plus habile n'empêchera pas le sentiment des réalités de s'infiltrer à travers les parois de l'imagination. Il suffit d'un rien pour que le charme soit rompu, pour que cesse tout à coup le plaisir qu'on prend aux fictions de l'enfance. Il faut que le narrateur n'ait jamais l'air de s'être laissé prendre lui-même complètement à ses yeux, afin que le lecteur, au moment opportun, reçoive la certitude qu'il n'est pas mystifié, qu'il reconnaît celui qui lui parle comme un complice. Le point difficile

est de ne pas dépasser la mesure. Rabelais fut bien heureux de vivre à une époque où personne ne rougissait de s'amuser franchement au récit des aventures de Gargantua et de Pantagruel. L'orgueil et la susceptibilité de l'homme moderne sont incommensurables. Rodin a pu écrire en toute vérité que « le peuple n'apprécie plus les chefs-d'œuvre parce qu'ils ont perdu le sens de leur simplicité ».

M. Charles Deulin connaît les hommes et son métier. On se repose, on se divertit bonnement à la lecture de ses *Contes d'un buveur de bière* ou, autrement dit, d'un Flamand.

La Flandre (je veux dire le nord de la France et la Belgique flamande) est un pays de légendes. Presque chaque ville y a la sienne, dont, à quelques endroits, on fête périodiquement le héros. Il y a les légendes de Thyl l'éspiegle, de Ghéam, de Jean de Nivelle, etc... Le livre de M. Deulin commence par une autre moins connue, celle de Cambrinus, roi de la bière et fondateur de la ville de Cambrai. Légende extrêmement savoureuse qui vaut d'être résumée.

Cambrinus, le simple garçon verrier, aimait bien la superbe Flandrine aux joues « rouvelèmes », mais celle-ci, fille de souffleur, était trop fière pour agréer ses aveux. L'idée vint à Cambrinus de se faire musicien. « Flandrine voudra peut-être d'un artiste », se disait-il. Il apprit donc à jouer de la viole et s'essaya un soir à faire danser les jeunes gens. Mais Flandrine ayant paru, il perdit la tête, joua si mal que les danseurs, croyant qu'il se moquait d'eux, brisèrent sa viole sur ses épaules et le renvoyèrent. Malheureusement, à cette époque, la justice était rendue dans le pays par un mauvais juge à tête de singe nommé Jocko. Celui-ci, ayant appris l'affaire, fit citer les perturbateurs à son tribunal. Ils s'y rendirent, portant chacun une couple de poulets qu'ils offrirent au magistrat. Et

ce fut le pauvre Cambrinus qui fut condamné à un mois de prison pour voies de fait et tapage nocturne. En sortant de prison, Cambrinus était tellement honteux et désolé qu'il décida d'en finir avec la vie:

Il détacha la corde de son puits, qui était toute neuve, et gagna le bois d'Odomez. Arrivé au carrefour le plus sombre, il grimpa à un chêne, s'assit sur la première branche, attacha solidement la corde et se la passa autour du cou. Cela fait il releva la tête, et il allait sauter le pas quand il s'arrêta soudain. Devant ses yeux était planté un homme de haute taille, vêtu d'un habit à boutons de cuivre, coiffé d'un chapeau à plumes, armé d'un couteau de chasse et portant un cor d'argent par-dessus sa carrossière. Cambrinus et lui se regardèrent quelque temps en silence.

Que je ne vous gêne point! dit enfin l'inconnu.

— *Je ne suis mie pressé, répondit l'autre, un peu refroidi par la présence d'un étranger.*

— *Mais je le suis, moi, mon bon Cambrinus.*

— *Tiens vous savez mon nom ?*

— *Et je sais aussi que tu vas danser ta dernière jigge, parce qu'on t'a fourré en prison et que l'aimable Flandrine refuse de t'enrôler dans la grande confrérie...*

Et, ce disant, l'inconnu ôta son chapeau.

— *Quoi! c'est vous, mijn heer van Belzébuth. Eh bien! par vos cornes, je vous croyais plus laid.*

Cette longue citation, mieux que n'importe quelle analyse, donne une idée juste du ton mi-grave mi-gamin sur lequel notre buveur de bière raconte les aventures extraordinaires de ses héros, du rythme à la fois rapide et posé de son style. Les Flamands, gens peu nerveux, sont ainsi. Quel que soit le nombre de choses qu'ils aient à dire,

c'est d'une voix lente et quelquefois paresseuse qu'ils parlent. Les contes de M. Deulin n'ont pas seulement le mérite d'être une œuvre particulièrement réussie dans son genre. Ils constituent un modèle de littérature régionaliste que nos « indigénistes » étudieraient avec profit.

Mais il est temps de dire quelques mots de M. Jean Hée, l'artiste profondément original qui a signé les nombreuses illustrations hors et dans le texte qui enrichissent inappréciablement le volume. M. Hée aussi est très Flamand d'inspiration, autant par son pittoresque trivialité que par son ourtrance, son goût de la « démesure » uni à celui de l'inattendu. Mais il a l'imagination plus sombre et plus tourmentée que celle de M. Deulin. La plupart de ses dessins sont en discordance plus ou moins grande avec les scènes qu'ils illustrent. Ainsi, celle où nous en sommes rendus dans la légende de Cambrinus, on le voit, n'est le moins tragique. Ce Belzébuth, pareil à ceux du Grand Guignol, nous amuse. Le conteur n'essaie à aucun moment d'effrayer et, quoique le diable y soit un personnage important, ses histoires n'ont rien de diabolique. Or l'illustration qu'en a faite M. Hée, cédant à son inquiétude et à son besoin d'exagérer, est terriblement hallucinante. Devant ce tableau au milieu duquel se dresse un Satan difforme, maigre et efflanqué, dont les ombres s'allongent en gesticulant dans la clarté violente qui émane d'une lanterne et qui donne aux arbres l'apparence de fantômes se tordant dans une immense flamme blanche, on imagine quel chef-d'œuvre il créerait si un éditeur lui confiait la tâche d'illustrer certaines pages de Dostoïevski, d'Edgar Poe, ou encore quelques drames de Shakespeare. Même dans les scènes les plus drôles des *Contes*, M. Hée ne réussit pas à faire rire, quoiqu'il y mette une verve prodigieuse. Certes il possède à un très haut point le sens

du grotesque et du fantastique, mais son grotesque est d'une qualité singulière, il est presque complètement dépourvu de comique. Avant de retourner à Cambrinus, souhaitons que les éditeurs français nous donnent bientôt l'occasion de reparer de M. Hée, qui est bien l'un des dessinateurs les plus personnels de notre siècle.

La conversation de Cambrinus avec le diable se termina par un compromis. Le second permit au premier de lui fournir le moyen d'oublier Flandrine et le premier de livrer à l'autre son âme au bout de trente ans. Ni le jeu ni le vin n'ayant procuré la paix du cœur à Cambrinus, Belzébuth lui livre un secret qui fait aujourd'hui le bonheur de bien des hommes: il lui enseigne à fabriquer la bière. Le nouveau vin devint rapidement la boisson favorite des Flamands, et le roi des Pays-Bas, pour récompenser celui qui l'y croyait en être l'inventeur, fit Cambrinus duc de Brabant et seigneur de Fresne. C'est alors que le nouveau duc, qui bien entendu avait oublié Flandrine, fonda la ville de Cambrai; mais le titre qu'il préféra à tout autre fut celui de « roi de la bière » que lui décernèrent les gens du pays. On se doute bien que Cambrinus, les trente ans écoulés, trouva le moyen d'échapper aux mains de l'envoyé de Belzébuth. Celui-ci revint pour chercher Cambrinus le jour de sa mort, mais il fut bien attrapé car il ne trouva à sa place qu'un tonneau de bière...

Cette légende perdit naturellement beaucoup à être ainsi résumée. Cependant je crois que, telle que j'ai rapportée, elle rend assez bien l'esprit général des *Contes d'un buveur de bière*. On n'aurait que des éloges à faire de ce recueil de contes si l'auteur avait voulu en sacrifier le dernier, sorte de fable satirique bien amusante certes, mais qui n'y avait pas sa place.

Gérard DAGENAIS

(1) Charles DEULIN: *Contes d'un buveur de bière*. Paris, Editions Jean Crès.